

CHAIRE
DE RECHERCHE
sur la **jeunesse**

JEUPART 2

Jeunesse : participation formelle et informelle

Deuxième étape de la recherche collaborative réalisée par la Chaire de recherche sur la jeunesse avec le soutien financier de la région Bretagne (appel à projets ASOSc - Actions pour l'Appropriation Sociale des Sciences) - Rapport d'analyse

Sous la direction de Patricia Loncle

Karine Guilloux

Fransez Poisson

Clément Cornec

Nous tenons à remercier tout d'abord les jeunes qui ont accepté de répondre à nos questions et se sont intéressés à nos travaux de recherche. Nous remercions aussi les professionnels qui ont contribué à la construction de nos questionnements notamment dans le cadre des ateliers du comité d'orientation de la Chaire de recherche sur la jeunesse. Nous remercions également Virginie Muniglia de la Chaire de recherche sur la jeunesse pour ses relectures attentives et expertes.

SOMMAIRE

INTRODUCTION : IMMERSION DANS LA PARTICIPATION « A LA MARGE » DES INSTITUTIONS..... 7

| | |
|--|-----------|
| MIEUX COMPRENDRE LA PARTICIPATION DES JEUNES | 7 |
| UNE RECHERCHE COLLABORATIVE | 7 |
| LA PARTICIPATION DES JEUNES..... | 9 |
| LES APPORTS DU TRAVAIL SUR LE SOUTIEN A LA PARTICIPATION DES JEUNES EN BRETAGNE (JEUPART – PREMIERE PARTIE) | 9 |
| LE NON RECOURS AUX DISPOSITIFS PUBLICS DE PARTICIPATION | 11 |
| LES DISPOSITIFS PUBLICS COMME FREINS ? | 11 |
| PARTICIPATION A LA MARGE : DE QUOI PARLE-T-ON ? | 12 |
| QUELLES RELATIONS A L’INSTITUTION ? | 13 |

ENJEUX ET CHOIX METHODOLOGIQUES 15

| | |
|---|-----------|
| COMMENT RENCONTRER LES JEUNES « A LA MARGE » ?..... | 15 |
| PRESENTATION DES INITIATIVES ETUDIEES..... | 15 |
| LES DEMARCHES ANALYSEES : DES INITIATIVES REVENDIQUEES | 18 |
| LES INITIATIVES AUTONOMES ET ISOLEES | 18 |
| LES ENGAGEMENTS AU SEIN D’UNE ORGANISATION REPRESENTATIVE OU PARTISANE..... | 20 |
| LES DEMARCHES SOUTENUES PAR LES PAIRS..... | 20 |
| PRESENTATION DE LA STRUCTURE DU RAPPORT | 21 |

PARTIE I AGIR ICI, ENSEMBLE ET LIBREMENT 23

| | |
|---|-----------|
| I.1 LA DEMONSTRATION D’UNE CAPACITE A AGIR LIBREMENT | 23 |
| I.1.1 UNE CREATIVITE RENOUVELEE | 23 |
| I.1.1.1 Processus constructif et/ou expérimental ? | 24 |
| I.1.1.2 Prises de risques contrôlées..... | 24 |
| I.1.2 UN INVESTISSEMENT IMPORTANT | 25 |
| I.1.2.1 Intensité de l’engagement | 25 |
| I.1.2.2 Plaisir de s’engager..... | 27 |
| I.2 LE COMMUN OU LE FAIRE COLLECTIF..... | 28 |
| I.2.1 LE GROUPE DE PAIRS..... | 28 |
| I.2.1.1 La genèse : des amis..... | 28 |
| I.2.1.2 Le groupe : un espace ouvert et rassurant..... | 29 |
| I.2.1.3 Le souci du renouvellement | 30 |
| I.2.2 UNE ORGANISATION HORIZONTALE ? | 31 |
| I.2.2.1 Un fonctionnement informel et inorganisé ?..... | 31 |
| I.2.2.2 Des rôles à prendre | 32 |
| I.2.2.3 Des fonctionnements liés à des valeurs..... | 34 |
| I.3 LE TERRITOIRE : UNE OUVERTURE AU RESEAU SOCIAL..... | 35 |
| I.3.1 FAIRE DANS ET POUR SON TERRITOIRE..... | 35 |

| | | |
|---------|---|-----------|
| I.3.1.1 | Lien fort au territoire de vie | 35 |
| I.3.1.2 | Servir le territoire | 36 |
| I.3.2 | FAIRE AVEC LA POPULATION | 36 |
| I.3.2.1 | De l’intergénérationnel en actes..... | 38 |
| I.3.2.2 | Le numérique pour faire réseau..... | 39 |
| | CONCLUSION : INITIATIVES REVENDIQUEES, ASSUMEES ET PARTAGEES ? | 40 |

PARTIE II LES LIENS ENTRE LES INITIATIVES RENCONTREES ET L’ACTION PUBLIQUE..... 41

| | | |
|-------------|--|-----------|
| II.1 | DES INITIATIVES PORTEUSES D’UN INTERET COLLECTIF..... | 41 |
| II.1.1 | DES INITIATIVES MENEES EN REPONSES A DES BESOINS PUBLICS LOCAUX | 41 |
| II.1.2 | L’IMPLICATION DES AUTRES CITOYENS DANS LES ACTIONS DEVELOPPEES PAR LES JEUNES | 42 |
| II.1.3 | LE ROLE DE L’ORGANISATION ASSOCIATIVE DANS LE DEVELOPPEMENT DES COLLECTIFS | 43 |
| II.2 | LES INTERACTIONS ENTRE LES ACTIVITES MISES EN PLACE PAR LES JEUNES ET LES INSTITUTIONS..... | 44 |
| II.2.1 | LES DIFFICULTES INSTITUTIONNELLES RENCONTREES PAR LES JEUNES | 45 |
| II.2.2 | LE MAINTIEN D’UNE VISION RELATIVEMENT POSITIVE DES INSTITUTIONS | 46 |
| II.2.3 | LES MODALITES DE SOUTIEN DES INSTITUTIONS AUX ACTIONS PROPOSEES PAR LES JEUNES | 46 |
| II.3 | UNE CO-CONSTRUCTION LIMITEE DES POLITIQUES PUBLIQUES..... | 47 |
| II.3.1 | UNE VOLONTE DES JEUNES DE FAIRE RECONNAITRE LES INTERVENTIONS MENEES DANS L’ESPACE PUBLIC..... | 47 |
| II.3.2 | LES SOLLICITATIONS DES JEUNES PAR LES INSTITUTIONS CENTREES SUR LA CONCERTATION | 48 |
| II.3.3 | LES DIFFICULTES LIEES A LA COLLABORATION DANS L’ACTION PUBLIQUE | 50 |

CONCLUSION – VERS UNE ACTION PUBLIQUE COLLECTIVE ? 53

BIBLIOGRAPHIE 55

ANNEXES..... 57

| | | |
|-----------------|---|-----------|
| ANNEXE 1 | : FICHE DE PRESENTATION SYNTHETIQUE | 58 |
| ANNEXE 2 | : GUIDE D’ENTRETIEN QUALITATIF - SECONDE ETAPE RECHERCHE JEUPART : « MIEUX COMPRENDRE LE NON-RECOURS » | 60 |

Introduction : immersion dans la participation « à la marge » des institutions

Mieux comprendre la participation des jeunes

Une recherche collaborative

La Chaire de recherche sur la jeunesse a répondu à l'appel à projets ASOSC : « *Appropriation sociale des sciences* » afin de pouvoir conduire des premiers travaux de recherche collaborative avec des acteurs de la jeunesse. En effet, la Région Bretagne accompagne les projets d'appropriation des sciences par tous. Ces projets réunissent acteurs institutionnels de la recherche (universités, grandes écoles, etc.) et acteurs du monde politique et social afin d'encourager le développement des relations entre le monde scientifique et les citoyens et de mettre en place, dans le territoire, une véritable « société de la connaissance ». Il s'agit pour le Conseil régional de « *mettre en cohérence les activités de recherche et les besoins sociétaux* » dans une perspective globale de développement durable, de « *favoriser le dialogue entre le monde scientifique et la société civile régionale* » ou encore de « *rendre possible l'engagement des citoyens dans le système régional de recherche et d'innovation* »¹. Ces objectifs croisent la volonté de l'équipe de la chaire de recherche sur la jeunesse de cheminer vers la co-construction de connaissances avec les acteurs en commençant par développer les liens et faciliter la mutualisation.

Le projet, soumis en juin 2012 par l'équipe de la Chaire de recherche sur la jeunesse, en lien avec les professionnels du CRIJ Bretagne, se centre sur les questions de la participation informelle et de l'éducation informelle et pose le constat suivant : la participation formelle et l'éducation formelle ne parviennent pas à intégrer les jeunes les plus éloignés des dispositifs publics à la société adulte. L'objectif de l'étude proposée dans le cadre d'ASOSC est d'interroger la manière dont la participation informelle et l'éducation informelle peuvent aider à intégrer cette population pour répondre aux préoccupations des acteurs de la jeunesse rencontrés dans la phase exploratoire. Ces derniers constatent que les dispositifs qu'ils portent et animent, alors qu'ils visent *a priori* tous les jeunes du territoire concerné, ne mobilisent que certains d'entre eux, le plus souvent ceux qui sont déjà plutôt bien intégrés et qui ne sont pas en situation de vulnérabilité. Ces acteurs s'interrogent sur les modalités d'appropriation des dispositifs d'accompagnement :

- Quels sont les freins et les leviers à la participation de jeunes ?
- Comment faire évoluer les dispositifs existants afin qu'ils soient plus universels ?
- Comment donner envie de participer y compris à ceux qui sont plus éloignés de cette démarche émancipatrice ?
- Comment pérenniser la participation des jeunes dans les territoires ?
- Comment accompagner les jeunes dans leurs initiatives ?

Ainsi, en réponse à ces interrogations, JEUPART fait l'hypothèse que les modalités de soutien à la participation font partie des instruments permettant aux jeunes de devenir acteurs de leur territoire

¹ http://www.bretagne.fr/internet/jcms/preprod_55964/asosc-appropriation-sociale-des-sciences

mais qu'ils sont sans doute trop formels, voire inadaptés, pour permettre de toucher tous les jeunes. Le projet a donc pour objectif de comprendre, avec les professionnels et les jeunes bretons concernés, dans quelle mesure différentes modalités ou actions de participation sont susceptibles d'aider les jeunes à construire leur autonomie en participant à leur territoire de vie.

La recherche collaborative se décline en trois étapes :

1- Regards croisés sur le soutien à la participation des jeunes en Bretagne

- Mettre en perspective 14 modalités différentes de soutien à la participation, réparties dans les 4 départements bretons, vis-à-vis de leur appropriation par les jeunes des territoires concernés.
- Comprendre les leviers et les freins rencontrés par les jeunes porteurs d'initiatives et leur prise en compte par les acteurs publics de leur territoire en analysant deux modalités d'accompagnement spécifiques (Ville de Rennes et Pays du Centre Bretagne).

La première étape s'est appuyée sur les questionnements des acteurs du B16² et du réseau Information Jeunesse Bretagne. Elle fait l'objet de nombreux temps de partage et d'échange avec des élus et des professionnels à partir du rapport d'analyse : Assemblée Générale du CRAJEP, journée de travail de l'URHAJ, journée thématique de la Chaire de recherche sur la jeunesse, journée du Groupement Interinstitutionnel Jeunesse du Finistère, séminaire du mardi de l'EHESP, journée thématique du Réso ville.

2- Participation : compréhension de la participation « à la marge » des institutions

- Entretiens avec des jeunes qui participent « à la marge » des dispositifs proposés par les acteurs publics, qui n'ont pas ou peu de liens avec l'institution, que ce soit par défaut ou par choix : comprendre les raisons de cette participation hors dispositifs publics, les liens entretenus ou pas avec les institutions, les formes et le sens que prennent ces initiatives de jeunes.

Les hypothèses de la deuxième étape découlent des travaux du second comité d'orientation de la chaire de recherche sur la jeunesse.

3 - Participation : accompagner les jeunes dans leur parcours de vie

- Observation de pratiques d'accompagnement au quotidien et lors de temps spécifiques : identification de postures, d'outils, de gestes professionnels, de relations.
- Regards croisés sur les pratiques de trois figures d'accompagnateurs : pairs, professionnels de la jeunesse et élus.

Cette dernière étape est issue des réponses à un questionnaire exploratoire envoyé à l'ensemble des contributeurs à ces travaux.

Ce rapport présente donc la deuxième partie de l'étude. Notre objet central étant la participation des jeunes, il convient maintenant d'apporter quelques éléments de définition.

2 B16 est une instance de concertation qui regroupe le président de la région, les présidents des conseils départementaux et les présidents des communautés urbaines et d'agglomération de Bretagne les plus importantes. Créé en 2004, le B16 permet aux exécutifs locaux d'échanger sur la stratégie régionale dans divers domaines comme l'aménagement, le numérique, l'économie, ou encore la jeunesse.

La participation des jeunes

La participation peut se définir comme « le fait de prendre part à une activité économique, sociale ou politique »³. Elle suppose à la fois une implication de la part d'un individu et le fait de partager, dans et par l'action, quelque chose avec d'autres personnes. Patricia Loncle précise que ce concept peut prendre différentes formes « d'implication des usagers dans le processus de décision publique »⁴. Elle en identifie trois : la participation civique, traduite par un appel à la participation proposé par les pouvoirs publics, relevant de l'engagement dans la sphère publique ; la participation politique, qui se traduit par le vote ou l'adhésion à un parti ou à un syndicat ; et la participation associative, qui se traduit par la participation à des organisations ou associations de type social, culturel ou encore sportif.

JC Richez⁵ propose d'inclure dans cette définition les projets ou initiatives jeunes. Nous pourrions aussi considérer l'entrepreneuriat comme une forme de participation à la vie du territoire, tout comme le service civique, ou encore les mouvements de protestation plus ou moins éphémères, qu'ils soient pacifistes ou violents, les organisations en réseaux, qu'ils soient numériques ou physiques, officiels ou clandestins, licites ou illicites...

Nous pouvons mieux comprendre la participation en interrogeant également le degré d'implication des jeunes, le dosage du partage du pouvoir, le mode de relation entre l'institution et l'utilisateur. Dans les faits, la participation peut aller de la consultation, afin de connaître les préoccupations des jeunes, à une construction coopérative d'un projet de territoire. Sous une même appellation, différentes implications des jeunes sont donc possibles ; le partage du pouvoir est plus ou moins effectif. Il en découle des modalités de relation et de reconnaissance différentes.

Les apports du travail sur le soutien à la participation des jeunes en Bretagne (Jeupart – Première partie)

Dans la première étape de la recherche, nous nous sommes attachés à mieux comprendre la diversité des modalités de participation en Bretagne en nous posant les questions suivantes :

- Quels sont les freins et les leviers à la participation pour les jeunes ?
- Pourquoi les acteurs publics soutiennent-ils la participation des jeunes et souhaitent-ils son universalité ?
- Quel est le rôle des professionnels de la jeunesse afin de faciliter la participation des jeunes ?
- Quel est le sens de la participation pour les jeunes ?

Les matériaux collectés au cours de cette première étape de recherche nous ont permis, tout d'abord, de répondre aux questions des acteurs bretons en interrogeant l'accessibilité des dispositifs de participation à tous les jeunes. Nous avons distingué deux grandes catégories de jeunes :

- Ceux qui ne peuvent pas participer via ces dispositifs parce qu'ils :

³ André Akoun et Pierre Ansart, *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Le Robert Seuil, 1999.

⁴ P. Loncle, *Pourquoi faire participer les jeunes ?*, op. cit., p. 36.

⁵ Jean-Claude Richez, *Cinq contributions autour de la question de la participation des jeunes*, Paris, INJEP, 2012, p. 11-12.

- ne connaissent pas les dispositifs d'aide à la participation ;
 - n'entrent pas dans le cadre des dispositifs tels qu'ils sont proposés ;
 - ont d'autres priorités au quotidien.
- Ceux qui font le choix de ne pas s'approprier les dispositifs d'aide à la participation parce que :
 - Ils ne veulent pas participer ;
 - Ils souhaitent participer à la vie de leur territoire autrement ;
 - Les dispositifs ne répondent pas à leurs besoins ;

La compréhension des freins à l'accessibilité aux dispositifs d'aide à la participation permet, en miroir, de faire émerger des leviers possibles pour tendre vers une participation plus universelle comme :

- Faciliter l'appropriation d'une information la plus exhaustive possible concernant l'offre de soutien ;
- Adapter et/ou assouplir les cadres des dispositifs formels ;
- Être en capacité de réactivité ;
- Créer une relation de confiance entre jeunes et professionnels de la jeunesse ;
- Faciliter la compréhension réciproque à commencer par l'utilisation d'un langage commun ;
- Accompagner spécifiquement les plus jeunes afin qu'ils s'autorisent à être acteurs ;
- Valoriser les expériences participatives ;
- Encourager les micro-expériences participatives ;
- S'appuyer sur l'envie des jeunes à partir de leurs centres d'intérêts.

Ces différentes pratiques, qui facilitent l'accès à la participation pour les jeunes, semblent résulter de différents choix politiques. Deux postures se dessinent :

- *« une approche consumériste de la participation plaçant une importance particulière sur le management. Cette approche apparaît orientée par une implication essentiellement consultative. Elle se structure avant tout autour de la collecte d'informations. »*
- *« une approche, qualifiée de démocratique, davantage marquée par des principes politiques tendant à promouvoir l'activation et l'empowerment des usagers. Elle est basée sur une conception de l'utilisateur capable d'exprimer et de défendre ses propres besoins. »⁶*

Les résultats de cette étape nous amènent aujourd'hui à nous poser d'autres questions : quel sens revêt le non-recours aux dispositifs de soutien institutionnels ? Qui sont les jeunes qui ne se sentent pas concernés ? Comment faire pour les mobiliser ? Comment comprendre et prendre en compte les modes de participation non institutionnalisés ? Comment les jeunes participent-ils en marge des dispositifs proposés par les acteurs publics ?

⁶ P. Loncle, *Pourquoi faire participer les jeunes ?*, op. cit.

Le non recours aux dispositifs publics de participation

Les dispositifs publics comme freins ?

Au regard de l'étape 1 de Jeupart, les modalités d'accompagnement initiées et soutenues par les institutions (collectivités territoriales, structures jeunesse, Éducation nationale...) sont, le plus souvent, formelles et descendantes. Elles proposent aux jeunes un cadre dans lequel ils doivent entrer et auquel ils doivent adhérer (dispositifs de bourses, conseils de jeunes, espaces d'expression...) pour participer. La ligne de conduite des acteurs publics consiste généralement à inciter les jeunes à s'approprier les dispositifs qu'ils proposent pour participer ; on pense notamment aux conseils de jeunes ou aux systèmes de bourses. La prise en compte d'une participation informelle, à l'initiative des jeunes, fait souvent naître de la réticence voire de la peur chez les acteurs publics. Ce phénomène se ressent notamment fortement dans le cas de mouvements de protestations de jeunes, voire de mouvements musicaux dits « sauvages », comme les *rave party*, ou les grands rassemblements comme les apéros géants. En effet, les collectivités publiques, peuvent être réticentes à voir naître un contre-pouvoir pouvant mettre en jeu leur responsabilité lorsque les actions se déroulent dans leur territoire, notamment dans le cas de participation à la limite de la légalité, voire illicites. Les professionnels, de leur côté, peuvent avoir peur de telles participations par crainte de devenir inutiles, et donc de devoir changer leurs pratiques et se remettre en cause.

Le questionnement des freins à l'appropriation des dispositifs nous a permis d'identifier **deux grandes catégories de non recours** : le **non recours par choix** et le non recours par non-choix, ou **par contrainte** (soit parce que les usagers potentiels n'ont pas connaissance des dispositifs, qu'ils n'entrent pas « dans les cases », ou encore parce qu'ils n'ont pas les capacités des répondre aux exigences des dispositifs ou ne s'en sentent pas capables)⁷. Différentes hypothèses émergent alors quant à la compréhension du non recours.

Tout d'abord, on peut penser qu'il existe une carence institutionnelle dans les aides à la participation des jeunes⁸. Dans certains cas, les collectivités publiques ne proposent pas d'accompagnement ou en proposent un inadapté aux projets des jeunes. Cette absence d'offre peut apparaître comme un levier à la participation en marge des institutions ; cela se remarque nettement dans les territoires ruraux où les possibilités d'accompagnement des collectivités publiques peuvent manquer. Dans cette perspective les jeunes créent leurs projets en fonction des nécessités du territoire et de leurs envies⁹. Cela peut être le cas, par exemple, lors d'un mandat municipal où le projet politique s'articule autour de la petite enfance et de l'enfance, laissant de côté la jeunesse. La commune n'offre alors pas d'accompagnement de projets de jeunes, ou ne met pas en place d'aide aux initiatives, ce qui pousse les jeunes à se saisir de leurs projets et à les mener sans soutien public. Le lien entre les collectifs de jeunes et la collectivité pourrait de fait être plus difficile à construire.

Ensuite, on peut supposer que les jeunes n'entrent pas dans un dispositif public parce qu'ils n'ont pas eu connaissance des ressources possibles pour eux¹⁰. En effet, même si les institutions innovent en

⁷ Philippe Warin « Le non-recours définition et typologies », Document de travail de Juin 2010 de l'ODENORE.

⁸ Mikaël Hautchamp, Pierre Naves, Dominique Tricard, Rapport daté de mars 2005 de l'IGAS de la mission « Quelle intervention sociale pour ceux qui ne demandent rien ? », rapport 2005 026.

⁹ Patricia Loncle, Alice Rouyer, (2004), « La participation des usagers : un enjeu de l'action publique locale », *Revue Française des Affaires Sociales*, n°4, pp. 133-154.

¹⁰ Philippe Warin Op.cit.

termes d'outils et de diffusion d'informations, cela suppose de savoir où chercher pour trouver la réponse. Effectivement, l'information peut être disponible dans des lieux spécifiques, sur des sites internet particuliers, ce qui peut rendre l'accès à l'information compliqué, voire dissuasif. Cela peut également être dû à une carence d'information sur les dispositifs, et cela peut être un choix des acteurs de jeunesse d'informer peu afin d'accompagner les jeunes les plus motivés.

On peut aussi présumer que les jeunes peuvent être blasés, découragés, voire effrayés, d'avoir affaire à un processus administratif complexe pour candidater au dispositif. En effet, le dossier à fournir est généralement conséquent (notamment pour les systèmes de bourses) et la soutenance devant un jury peut constituer une étape impressionnante. Brigitte Berrat¹¹ explique ainsi que certains bénéficiaires potentiels, devant de tels dispositifs, ne se sentent pas assez confiants ; cette lourdeur administrative les rend réticents à recourir à ces mesures. Ce point est également prégnant lorsque l'offre de dispositifs est trop importante et que l'accompagnement à la lisibilité de ces dispositifs restreint. Effectivement, les jeunes souhaitant participer par ce biais seraient alors dissuadés par la masse d'informations à trouver et à sélectionner par leurs propres moyens.

La participation à la marge de l'institution peut également être suscitée par un écart trop important entre les projets des jeunes et ce que proposent les collectivités publiques. Cela peut s'expliquer par le manque de moyens accordés aux dispositifs d'aide à la participation des jeunes. En effet P. Warin évoque ce phénomène comme une raison de non-demande des dispositifs dans la mesure où il existe des alternatives plus efficaces¹² mettant en œuvre des moyens en conséquence (on pense au *crowdfunding*¹³ ou à certaines formes d'économie souterraine). Ces alternatives permettent des actions de plus grande envergure et de meilleure qualité, car c'est une participation sans contrainte, créative, sans cadre de référence, ou du moins sans direction d'un acteur extérieur. Ce point est aussi souligné par Hautchamp, Naves et Tricard dans le rapport de l'IGAS¹⁴ qui expliquent que, si les moyens des collectivités publiques sont insuffisants, ce manque peut être un obstacle au recours à l'accompagnement proposé.

Participation à la marge : de quoi parle-t-on ?

Mettre en évidence des modalités de participation des jeunes à la marge des institutions, comprendre ce qui les motive et les formes qu'elles prennent, peut permettre de répondre aux questions des acteurs de jeunesse concernant le non-recours aux dispositifs publics : il s'agit de comprendre ceux qui participent hors des cadres institutionnels (proposés par les collectivités territoriales, ou d'autres acteurs publics pour les jeunes) et de comprendre leurs attentes vis-à-vis de l'institution (quelles relations, quels soutiens... ?). Comprendre comment les jeunes participent en marge des dispositifs d'accompagnement peut ainsi contribuer à faire évoluer les politiques publiques de soutien à la participation des jeunes en allant vers ceux qui « ne rentrent pas dans les cases ».

¹¹ Brigitte Berrat « Ceux qui ne demandent rien : hors-jeu, résignés ou résistants ? », *ERES Vie sociale*, 2008/1 n°1.

¹² Philippe Warin « Le Non-recours aux droits » <http://sociologies.revues.org/4103>.

¹³ Le *crowdfunding* est utilisé pour financer des activités en mobilisant les contributions financières d'une communauté d'un grand nombre de personnes mobilisées grâce à des plates-formes utilisables sur internet.

¹⁴ Mikaël Hautchamp, Pierre Naves, Dominique Tricard, Ibid.

Les jeunes qui sont acteurs de leur territoire sans entrer dans les cadres proposés par les collectivités publiques peuvent être auteurs d'activités licites, à la limite de la légalité ou illicites, pouvant causer des troubles à l'ordre public, sans pour autant que ce soit là leur volonté première. Plus largement, ces modes de participation peuvent être compris comme manifestation d'une certaine liberté des jeunes qui expriment ainsi un « agir autonome », qu'il soit ou non en accord avec les acteurs publics du territoire. Cette participation est à l'initiative des jeunes ; elle n'est donc pas *a priori* impulsée par une institution ou par une commande publique, elle n'est pas accompagnée ou peu accompagnée par les acteurs publics. En participant ainsi, les jeunes adaptent directement leurs projets à leurs besoins et leur envies : « on n'est jamais mieux servi que par soit même ». Ils ont l'occasion de montrer qu'ils peuvent faire sans répondre à la sollicitation des acteurs publics, voire sans le soutien de l'institution. Pour autant, qu'ils soient ou non dans la revendication, la provocation ou le conflit, ils semblent chercher à construire une action citoyenne et peuvent être en attente d'une prise en compte de leurs actions.

Rencontrer des jeunes ou groupes de jeunes qui participeraient totalement « à la marge » de l'institution est une démarche de recherche difficile parce qu'ils sont peu ou pas identifiés et connus par les relais professionnels. Le temps du « tissage de liens » avec leurs pairs a malheureusement été trop court dans le cadre de cette étape.

De ce fait, nous avons rencontré des groupes de jeunes qui ont tout de même des liens avec l'institution publique (soutien, aide ou conflit, opposition). Certains sont accompagnés par des organisations reconnues par l'institution (mouvement de jeunesse, syndicat, parti politique) alors que d'autres utilisent des dispositifs publics (association, service civique) pour développer leur projet. Ils n'évoluent ainsi pas tout à fait hors du cadre institutionnel. Pour autant, les jeunes ont été rencontrés pour la marge qu'ils revendiquent ou mettent en œuvre. Leur démarche n'a pas été créée pour répondre à la demande d'une institution, pour entrer dans un dispositif public. Ils se sont engagés dans une démarche participative à leur initiative. Ils revendiquent une liberté dans le choix de participer et dans la forme que prend cette participation. Ils affirment une volonté d'agir dans leur territoire qui leur est propre.

Quelles relations à l'institution ?

Ainsi, le non recours aux dispositifs publics d'accompagnement à la participation semble mettre en avant différentes relations entre les jeunes et les institutions, celles-ci étant définies comme l' « ensemble des structures politiques et sociales établies par la loi ou la coutume et qui régissent un État donné. »¹⁵ Ne pas recourir peut signifier que l'institution ne propose rien qui réponde aux besoins des jeunes ou que l'offre est inadaptée. Les jeunes peuvent alors espérer que l'institution pourra prendre le relais ou bien adapter son offre.

La participation sans recourir aux dispositifs publics peut également marquer une volonté de prendre part à la politique de façon indépendante. En effet, Bernard Roudet¹⁶ constate l'augmentation des participations politiques protestataires, comme la signature de pétition ou du boycott. Il souligne le déplacement de la participation des jeunes à la vie politique d'un modèle institutionnel à un modèle

¹⁵ <http://www.cnrtl.fr/definition/institution>

¹⁶ Roudet, Bernard. Liens à la politique. Des jeunes davantage impliqués et plus protestataires. Jeunesses *Études et synthèses*, 2010, no 2.

plus individualisé se manifestant dans l'action directe. Ce type de participation revendique le choix d'agir en marge des institutions ou permet de critiquer l'institution pour espérer la transformer. Ainsi, certains jeunes, méfiants à l'égard du pouvoir politique, énoncent clairement que leur démarche n'est pas politique, au sens où ils n'adhèrent pas à un parti, tout en prenant position vis-à-vis de l'institution politique.

La volonté de pouvoir s'opposer à l'institution peut toutefois encore se réaliser via des organisations politiques ou syndicales, ou bien des dispositifs institutionnels comme le service civique ou l'association. Là aussi, la relation à l'institution semble ambiguë.

La question du non recours à l'institution pose aussi la question de sa faisabilité : les jeunes peuvent-ils participer sans « utiliser » l'institution, sans être en relation avec elle ? En effet, nous pouvons estimer que les projets et/ou actions ont souvent besoin d'un soutien institutionnel pour leur mise en œuvre, pour prendre place publique et encore plus pour être pérennes : besoin de financements, de reconnaissance publique, de ressources spécifiques, de valorisation, d'un portage politique. Pourtant, certains jeunes souhaitent pouvoir garder leur autonomie vis-à-vis des institutions afin de rester le plus près possible de leurs envies, de leurs besoins ou de pouvoir porter un regard critique vis-à-vis de l'institution, de pouvoir porter des revendications, de pouvoir entrer en conflit. Il semble dans ce cas nécessaire que le lien avec l'institution ne remette pas en cause une forme d'indépendance des jeunes dans leurs actions car, ici, la volonté émancipatrice des jeunes prime. On peut alors penser qu'un lien trop présent et trop visible avec l'institution risquerait de dénaturer ce type de projet, son essence et son objectif premier, qui est de faire en marge des dispositifs participatifs institutionnels. Quel type de relation peut alors exister avec l'institution en dehors de l'opposition, du conflit, de la négociation : un accompagnement « discret », respectant l'initiative des jeunes, un soutien invisible qui garantisse l'authenticité d'un projet autonome ?

Enjeux et choix méthodologiques

Comment rencontrer les jeunes « à la marge » ?

Afin de comprendre la participation « à la marge » des institutions, nous avons fait le choix, après une phase exploratoire auprès des professionnels de la jeunesse, de réaliser des entretiens individuels avec des jeunes. La recherche JEUPART ayant une visée régionale, nous avons dû être vigilants afin de sélectionner des démarches dans chaque département breton, en restant attentifs à la représentation du monde rural et du monde urbain. Nous avons également souhaité découvrir une diversité de projets (forme, sens, relation à l'institution) comme une friche artistique, un syndicat étudiant, des associations faisant vivre le territoire de vie... (cf. détail des projets ci-dessous). Afin de rencontrer les jeunes participants à la marge des institutions, il a fallu, dans un premier temps, prendre contact avec les professionnels de terrain. Nous nous sommes également appuyés sur le réseau de pairs. Cependant, nous nous sommes rendu compte que certains types de projets comme les *rave party*, les communautés autonomes, les pratiques illicites ou les participations actives en réaction à une actualité par exemple, peuvent être difficilement accessibles sur une durée de quelques mois d'enquête. En effet, le bouche-à-oreilles avec les jeunes n'a fonctionné qu'à la fin de la recherche, et nous n'avons pas réussi à intégrer le cercle de confiance qui semble exister dans ces différents espaces.

Présentation des initiatives étudiées

Nous avons mené des entretiens semi-directifs afin de libérer le plus possible la parole à partir d'un guide d'entretien (cf. Annexe 2) pour comprendre le sens de leur projet, les raisons et les difficultés de la mise en œuvre, ainsi que les liens avec les institutions. Nous avons ainsi rencontré 15 personnes âgées de 18 à 40 ans (étudiants, salariés et volontaires en services civiques) dans le territoire breton, engagés à différents titres dans leurs projets : bénévoles, volontaires en service civique, salariés, présidents ou vice-présidents d'association, membres de collectifs, acteurs de micro-projets. Ces personnes sont regroupées au sein d'associations, de collectifs informels d'organisations politiques ou syndicales ; un d'entre eux porte seul sa démarche. Leurs initiatives relèvent de pratiques culturelles, citoyennes, éco-citoyennes et politiques et s'inscrivent dans différents types et échelles de territoires : urbains, péri-urbains, ruraux, d'envergure régionale, départementale ou locale.

Le tableau ci-dessous présente les personnes rencontrées et leurs modalités de participation.

| Personnes rencontrées : pseudonymes, âges, statuts et mode de participation | Pseudonymes des projets | Description des projets | Statuts juridiques | Territoires concernés par la démarche participative | Réception de fonds publics |
|---|-------------------------|--|--|---|----------------------------|
| <u>Côtes d'Armor</u> | | | | | |
| Karl-22ans-étudiant Bénévole équipe projet | « studio de musique » | Collectif- Réfection et rénovation d'une maison pour en faire un studio de musique | Association de fait accompagné par une organisation de jeunesse | 22- Urbain | ✓ |
| Philippe- 27 ans-étudiant Bénévole vice-président association | « SMET » | Collectif - sensibilisation à l'éco-citoyenneté | Association | 22- Rural | ✓ |
| <u>Ille-et-Vilaine</u> | | | | | |
| Nadine-27 ans-salariée Bénévole-animatrice d'équipe | « Aire de covoiturage » | Collectif- Création d'une aire de covoiturage | Association de fait accompagnée par une organisation de jeunesse | 35- Rural | ✓ |
| Ali-21 ans-étudiant Bénévole | « Friche artistique » | Individuel- Friche urbaine | Projet personnel | 35- Urbain | |
| Manuel 29 ans-Salarié en formation Président association | « Réseau Utopique » | Collectif- Travail sur l'insertion des jeunes dans un quartier populaire | Association | 35- Urbain | ✓ |
| Martine 19 ans Volontaire en service civique association | Les politistes | Collectif- Impulser une politique de jeunesse sur le territoire | Association | 35- Rural | ✓ |
| <u>Morbihan</u> | | | | | |
| Joudy - 20 ans-étudiant Bénévole Equipe projet | « Bac à bouchons » | Collectif- Installation de bac de réception de bouchons | Association de fait accompagnée par une organisation de jeunesse | 56- Rural | ✓ |
| Jean--19 ans-étudiant Bénévole équipe projet | « Le jardin » | Collectif- Sensibilisation aux légumes anciens | Association de fait accompagnée par une organisation de jeunesse | 56- Rural | |

| <u>Finistère</u> | | | | | |
|---|--|---|---|---------------------------|---|
| Clément- 21ans - étudiante Bénévole Responsable départementale jeunes | « Les engagés » | Collectif- Mouvement de politique partisane | Mouvement de jeunesse affilié à un parti politique | 29-Tout le département | |
| Fabien- 23 ans- étudiant Président Syndicat étudiant | « Organisation étudiante représentative» | Collectif- syndicat étudiant | Association | 29- Urbain | ✓ |
| Vincent-40 ans- Salarie association César-23 ans- Volontaire en service civique association Boubou-20 ans- volontaire en service civique association | « Toujak » | Collectif- Revendications et mutualisations musicales | Association | 29- Rural | ✓ |
| <u>Région Bretagne</u> | | | | | |
| François- 21 ans- étudiant Bénévole Membre collectif | « Allons-y ! » | Collectif- Faire entrer le bilinguisme français-breton dans les services publics | Collectif informel | Bretagne | |
| Alexandre-22 ans- salarie Bénévole Responsable jeunes | « L'IRP jeunes » | Collectif- Mouvement de politique partisane | Mouvement de jeunesse affilié à un parti politique | Bretagne | |

Les démarches analysées : des initiatives revendiquées

Les jeunes que nous avons rencontrés tiennent à la reconnaissance de leurs initiatives : ils sont les auteurs de leurs participations. Ils ont également en commun, semble-t-il, une volonté de préserver une certaine indépendance vis-à-vis de l'institution. Ainsi, nous pouvons dire que les démarches interrogées dans le cadre de la deuxième étape de cette recherche se développent dans une certaine autonomie vis-à-vis des dispositifs d'aide à la participation proposés par les institutions.

Les jeunes interrogés sont en capacité de mobiliser les ressources autour d'eux, de demander du soutien et de l'aide, de s'organiser. Ils ne sont pas en situation d'exclusion sociale. Nous n'avons pas ici interviewé de jeunes qui n'utilisent pas les dispositifs publics de participation parce qu'ils n'y ont pas accès, par défaut de capacité, ou parce qu'ils en sont exclus. Ils agissent sans entrer dans des dispositifs publics parce que ceux-ci font défaut dans leur territoire ou ne correspondent pas à leurs besoins, ou parce qu'ils ont décidé de s'en passer. Ils participent à leur manière ; leur participation est le résultat d'un choix, celui de l'agir.

Nous pouvons, afin de clarifier la présentation des différentes initiatives, répartir les différents projets en trois groupes qui semblent marquer des formes d'autonomie diverses :

- les initiatives autonomes et isolées sont plutôt menées par des jeunes structurés en association déclarée ou dont l'organisation est assez évoluée. Elles regroupent des activités initiées par les jeunes sans liens directs avec des acteurs extérieurs à leurs créations.
- les engagements au sein d'une organisation partisane ou représentative concernent des groupes de jeunes impliqués dans une perspective représentative. Il s'agit d'une organisation étudiante et deux groupes jeunes de partis politiques.
- les démarches soutenues par les pairs concernent, quant à elles, des jeunes qui sont accompagnés par des organisations de jeunesse, gérées ainsi par d'autres jeunes. Il s'agit d'initiatives variées qui ont pour particularité d'être menées sans structure formelle.

Les initiatives autonomes et isolées

Philippe (27 ans, étudiant, projet « sensibilisation à l'éco-citoyenneté », rural) a souhaité rejoindre un ami en Centre-Bretagne (Côtes d'Armor), afin de l'aider à reprendre la ferme familiale. Au fil du temps, l'initiative a mobilisé dix jeunes qui se sont installés en colocation. Ils ont alors commencé à mettre en place des projets ouverts aux habitants de manière informelle, en créant notamment des ateliers reprenant les savoir-faire locaux, tels que la fabrication de beurre, de pain ou de cuir. Ils ont alors créé l'association « SMET ». Parallèlement à ces ateliers, ils ont organisé des temps publics d'échange et de sensibilisation sur le thème de la consommation et de ses excès. Ensuite, ces jeunes ont créé un potager de 500 m² pour y planter des fraises et les vendre localement afin de financer les activités de l'association « SMET » qui agit pour sensibiliser à l'éco-citoyenneté.

Ali (21 ans, étudiant, projet « friche artistique », urbain) est étudiant en arts plastiques et crée en dehors de ses activités universitaires sur le thème du mandala dans les rues d'une grande agglomération (Ille-et-Vilaine). Il crée le plus souvent directement sur le bitume, dans l'espace public et sans autorisation. Ce qui l'intéresse dans le processus de création, c'est le rôle de l'environnement auquel il adapte ses œuvres. Il s'intéresse également au côté éphémère de l'œuvre qui progressivement se détruit et disparaît. Il construit ses œuvres dans le quartier où il habite. Il pratique un art clandestin intégré à son lieu de vie qui interpelle les habitants.

Manuel (29 ans, salarié, association d'habitants « réseau utopiste », urbain) contribue à faciliter l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de son quartier. Il s'appuie sur son expérience du chômage et sur celle de ses pairs afin de mener à bien le projet de « réseau utopiste ». Avec les membres de l'association, ils interviennent dans un quartier populaire d'une agglomération (Ille-et-Vilaine) où ils souhaitent trouver des solutions qui soient plus adaptées aux besoins des jeunes que celles proposées par l'action publique. Ils œuvrent pour faciliter notamment l'accès à l'information via, entre autres, des événements publics pour mobiliser, réunir et informer les habitants du quartier.

Martine (19 ans, volontaire en service civique, association « les politistes », rural) a d'abord été bénévole avant d'être volontaire au sein d'une association née de deux associations lycéennes de solidarité internationale. Les lycéens ont alors souhaité investir leur territoire de vie en proposant aux jeunes de s'engager en dehors des temps du lycée. L'association a commencé en organisant des séjours de vacances à très bas coûts pour les enfants de familles en difficultés. Ensuite, les activités se sont élargies vers la création de temps festifs afin de financer les séjours (festival de musique dans la ville, soirées lycéennes, lotos). L'association a vite pris de l'ampleur et regroupe près de 80 bénévoles. Elle est devenue une ressource et un soutien pour les jeunes qui souhaitent monter un projet. L'association « les politistes » est également aujourd'hui un interlocuteur à part entière des acteurs publics de la jeunesse. Elle vient de réaliser un diagnostic sur la fête et les jeunes et leur engagement qui a permis de mettre en place des journées de la jeunesse dans le territoire.

Vincent (40 ans, salarié, association « Toujak », rural) est à l'origine du projet « Toujak ». Vincent a été intermittent du spectacle pendant douze ans. Il a créé une association afin de pouvoir continuer à vivre de la musique en s'appuyant sur une structure autonome et collective de production. En effet Vincent se disait que, si les musiciens et artistes en difficultés se regroupaient, ils seraient plus forts. Ils ont donc élargi leur univers musical à d'autres styles de musiques. Aujourd'hui « Toujak » est une plate-forme de mutualisation et un espace-ressources ouvert à de nombreux artistes. C'est également un outil de revendication auprès des institutions qui intervient pour donner plus de poids aux pratiques musicales indépendantes et permettre une meilleure reconnaissance du travail et de la valeur des artistes. Parallèlement, l'association a élargi son activité et développe son ancrage dans le territoire rural (fabrique de bière, de fromage de chèvre,...). Elle fonctionne aujourd'hui grâce à 6 jeunes salariés et 5 volontaires en service civique (dont César et Boubou que nous avons rencontrés) aux côtés d'une trentaine de groupes bénévoles mobilisés régulièrement.

François (21 ans, étudiant, collectif « Allons-y », régional) est engagé dans un collectif informel créé par un groupe de jeunes afin de soutenir le recours à la langue bretonne dans les services publics. Le collectif revendique, entre autres, la mise en place d'une signalétique et d'un accueil bilingue dans les bureaux de poste et à la SNCF. Pour cela, en fonction des situations et des réponses à leurs revendications, les jeunes adaptent leurs démarches qui peuvent prendre différentes formes : « désobéissances civiles », « votations citoyennes », interventions « humoristiques », comme investir un lieu public tout habillé en orange, avec des perruques orange. L'association tient à être prise au sérieux, tout en affirmant le plus possible une approche « jeune, chaleureuse et colorée ». Elle veille également à chaque fois à bien informer les usagers et les professionnels sur le sens de leurs actions en amont de chaque intervention.

Les engagements au sein d'une organisation représentative ou partisane

Clément (21 ans, étudiant, mouvement de jeunesse d'un parti politique « les engagés », rural et urbain, départemental territoire). Il y est, entre autres, responsable adjoint des jeunes pour le département du Finistère au sein d'un parti politique. Si la volonté du parti est d'accompagner ses jeunes membres vers les rôles décisionnels en leur permettant d'être élus, les jeunes ont également une certaine autonomie. Il permet à ses membres d'avoir un espace d'échange entre pairs et de participation, tout en ayant des liens avec les militants du parti plus « anciens ». Le rôle premier du mouvement de jeunesse du parti est d'intéresser les jeunes à la politique en expliquant par exemple pourquoi c'est important d'aller voter. Ensuite, il y a la mobilisation des jeunes militants et l'organisation d'actions avec la mise en place de différentes modalités d'information comme « le tractage, le boîtage et le collage » en fonction des objectifs et du contexte d'intervention.

Fabien (23 ans, étudiant, « organisation étudiante représentative », urbain) s'engage, entre autres, en tant que président d'un syndicat qui a pour objet de défendre l'ensemble des étudiants de France. Cette association a également une mission de conseil et d'information auprès des étudiants sur leurs droits et les aides dont ils peuvent bénéficier. Les membres actifs de ce syndicat se mobilisent pour porter des revendications au sein de l'université ou du CROUS, pour faire en sorte que la parole des étudiants soit légitime au sein des instances de décisions, au même titre que celle des enseignants, et qu'ils puissent ainsi contribuer à certains changements. Les militants s'organisent également pour développer et assurer une solidarité entre les étudiants en créant, par exemple, des modalités de réduction du coût des études (bourses aux livres, achat en grosse quantité...).

Alexandre (22 ans, étudiant, mouvement de jeunesse d'un parti politique « IRP jeunes », régional) est responsable d'un mouvement de jeunesse qui milite au sein d'un parti pour l'autonomie politique de la Bretagne. La volonté de ces jeunes engagés est d'avoir un espace qui leur soit propre pour partager leurs idées et mettre en œuvre des actions plus originales, sans la tutelle des militants plus âgés. En ce sens, ils organisent des week-ends jeunes pour se mieux se connaître, discuter et s'auto-former. Ces militants ont à cœur d'aller vers les habitants de leurs territoires et ils se déplacent pour rencontrer les habitants et prendre le temps de leur expliquer ce qu'est l'autonomie qu'ils revendiquent et ce qu'elle peut engendrer. Ils organisent également des actions publiques plus insolites et plus « en marge de la légalité » que celles proposées traditionnellement par les militants de leur parti, comme l'occupation de ronds-points en périphérie d'agglomération¹⁷.

Les démarches soutenues par les pairs

Karl (22 ans, étudiant, projet « studio de musique », urbain) est musicien. Avec un ami également musicien, ils souhaitent trouver un lieu dans leur territoire de vie pour répéter avec leur groupe, la salle de répétition de la Maison des jeunes et de la Culture n'étant pas adaptée à leurs besoins. Ils se sont donc investis, avec un groupe d'amis, dans la création d'une salle de répétition de musique, pour eux d'abord, mais aussi pour les autres habitants. Ils souhaitent un lieu qui soit accessible, notamment en termes de prix, pour ses futurs utilisateurs. Ils ont trouvé une maison avec l'aide de l'organisation de jeunesse présente dans leur territoire afin de l'aménager. Ils entreprennent donc sa

¹⁷ Il s'agit de ralentir la circulation et de retenir l'attention des conducteurs afin de les sensibiliser aux inconvénients de l'étalement urbain.

rénovation en s'appuyant sur les compétences des habitants qui souhaitent participer à leur chantier afin de la rendre utilisable pour le plus grand nombre.

Nadine (27 ans, salariée projet « aire de covoiturage », rural) grâce à l'impulsion et l'accompagnement d'une organisation de jeunesse, s'intéresse depuis plus de six ans avec ses amis aux difficultés de mobilité, car ils vivent dans une commune en territoire rural. Ils ont commencé par réaliser un questionnaire et un petit film sur le thème du déplacement afin de sensibiliser les habitants de la commune et de connaître leurs pratiques. L'idée de l'aire de covoiturage a été imaginée ensuite pour répondre aux limites des horaires de la ligne de bus qui dessert l'agglomération la plus proche : une vingtaine de jeunes étaient en difficulté chaque dimanche soir pour retourner vers la ville-centre. Après un premier refus d'accompagnement de leur démarche, ils ont obtenu l'accord d'une autre commune très proche pour la mise en place d'une aire de covoiturage. Le groupe de Nadine s'intéresse aujourd'hui à la fabrication d'abris en écoconstruction pour aménager cette aire.

Joudy (20 ans, étudiante, projet « bacs à bouchons », rural) fait partie d'un groupe de quatre jeunes filles, qui, depuis leur enfance, mettent en place des petits projets ensemble. Soutenues pour une organisation de jeunesse, elles ont voulu s'investir dans un projet plus important et se sont intéressées à l'environnement et au développement local. Elles ont alors repéré trois éléments qui les interpellaient dans leur commune : des poubelles pleines et sales, des bouchons à côté des colonnes de tri sélectif, ainsi que des objets réutilisables qui étaient pourtant laissés à la déchetterie. Elles ont alors imaginé la mise en place de bacs à bouchons, auprès des bornes de tri sélectif. Elles se sont, pour cela, mises en relation avec la communauté de communes afin d'obtenir son accord et son soutien. Aujourd'hui, les bacs ont été réalisés et installés et, après une phase test positive, elles souhaitent prolonger l'expérience avec le soutien de la communauté de communes qui souhaite développer l'initiative dans tout le territoire.

Jean (18 ans, étudiant, projet « le jardin », rural) est accompagné avec son groupe d'amis par une organisation de jeunesse depuis ses treize ans. Ils organisent ensemble des petits projets comme des après-midi jeux intergénérationnels. Ils ont souhaité ensuite pouvoir rénover un local pour en faire un habitat social dans leur lieu de vie. Mais cette initiative n'a pas pu voir le jour faute d'accord des institutions compétentes. Ils se sont ensuite orientés vers la création d'un potager dans leur territoire. Il s'agit pour eux de pouvoir semer, planter et récolter des légumes tant classiques qu'insolites, afin de partager avec les habitants les bienfaits du jardinage et de leur donner envie de partager ce plaisir en investissant leur propre jardin. Ils élargissent leur démarche en s'intéressent également aux recettes de cuisine à base de légumes et préparent la création d'un petit livre culinaire à large diffusion.

Présentation de la structure du rapport

Le présent rapport d'étape s'organise en deux grandes parties.

La première partie s'intéresse au sens qui traverse ces démarches. Elle met en avant ce qui se retrouve dans les différents projets rencontrés ainsi que les nuances liées à la spécificité de chaque initiative. Ce qui semble traverser ces différentes pratiques à l'initiative des jeunes, c'est l'importance pour eux d'un agir librement, d'expérimenter une forme d'émancipation et de gagner ainsi en autonomie. Cette liberté par l'agir peut se réaliser par la créativité et/ou la prise de risque, le plaisir à vivre cette expérience, ainsi que l'intensité de l'engagement. Nous regarderons également les formes

spécifiques que prennent ces modalités de participation à la marge des institutions. Le souci du commun est partagé par les jeunes rencontrés, qui agissent le plus souvent en groupe et s'organisent pour fonctionner collectivement. Leurs projets marquent une volonté d'émancipation. Pour autant, les jeunes rencontrés disent souhaiter faire réseau, non seulement avec leurs pairs mais aussi avec les habitants de leur territoire.

Dans une deuxième partie, nous proposons d'explicitier les liens entre les initiatives des jeunes et l'action publique. Nous avons noté une forte préoccupation des jeunes pour la mise en place d'actions utiles pour la collectivité et pour leur collectif. Nous essayons ainsi de définir les traits de l'intérêt collectif qui émergent de ses initiatives. Les actions dans lesquelles les jeunes s'engagent nécessitent par ailleurs des interactions avec les institutions qui peuvent parfois faciliter les projets, ou bien rendre leur réalisation plus difficile. Nous cherchons enfin à rendre compte de la réalité des complémentarités actuelles entre des actions collectives portées par les organisations de jeunes rencontrées et l'action publique menée par les institutions avec lesquelles ces citoyens sont impliqués. Les constats sur la coopération limitée qui existe entre ces deux univers porteurs d'intérêt collectif et d'intérêt public nous permettent d'identifier les freins au travail mutuel et les possibilités de progrès.

Partie I Agir ici, ensemble et librement

Les propos des jeunes que nous avons rencontrés nous permettent, malgré la diversité de leurs démarches et de leurs engagements, d'identifier les spécificités de leurs pratiques et du sens qu'ils leur donnent. Le sens des démarches analysées repose sur trois axes : l'idée que les jeunes démontrent une capacité d'action libre (1.1), le caractère commun et l'action collective liée à leurs initiatives (1.2) et le rapport entretenu au territoire (1.3).

I.1 La démonstration d'une capacité à agir librement

Les initiatives portées par les jeunes interviewés semblent marquées par la volonté de vivre et de montrer une forme d'indépendance, d'investir librement leur territoire, même si, nous le verrons dans la deuxième partie du rapport notamment, cette liberté vis-à-vis des acteurs publics est dans les faits le plus souvent relative. Leurs participations semblent être une modalité d'appropriation, un marquage de leur territoire par l'action, une signature en quelque sorte. Ils semblent dire ainsi : « *je vis ici, je peux y agir librement. Je peux m'approprier mon territoire. J'y ai une place* ».

Ainsi, Ali (21 ans -friche artistique) explique ce qui l'a amené à investir la rue comme espace de création :

« Dès le départ, j'étais très inspiré par le travail urbain, donc j'avais vraiment cette volonté de travailler dans la rue. C'est vraiment en arrivant sur cette ville, car venir ici, c'était un peu l'indépendance pour moi et je pouvais sortir pour aller créer dans la rue : donc j'ai commencé à sortir... »

Les jeunes nous ont en effet parlé de leurs démarches comme des façons de s'affirmer en tant qu'acteurs légitimes et d'assumer leurs projets : ils se posent en tant qu'auteurs et semblent attendre d'être reconnus pour leurs initiatives, d'être autorisés. Martine (19 ans- association les politistes) nous parle par exemple de ses pairs, qui font eux-mêmes un diagnostic sur les préoccupations des jeunes de leur territoire, diagnostic qui semble dire aux acteurs publics : « *on n'est jamais mieux servis que par soit même* » et « *on est capable de faire par nous-mêmes* ». En ce sens, ce diagnostic remet en question l'utilité des services publics qui leur sont dédiés.

« Je trouve que c'est bien que ça soit le point de vue des jeunes parce que, si ça avait été quelqu'un du service jeunesse par exemple, s'il avait fait le diagnostic, il aurait tourné le diagnostic dans son sens. Mais le directeur il peut se dire : 'mais mon service à quoi il sert ?' »

I.1.1 Une créativité renouvelée

Tout d'abord, nous avons pu constater à travers leurs propos, que certains jeunes manifestent une forme de liberté par leur créativité, leur inventivité. C'est ce qu'a mis en avant Patricia Loncle dans son analyse des attentes croisées des communes et des associations de jeunes : « *Les associations avancent une volonté forte de proposer de nouvelles pratiques, de faire se rencontrer des mouvements, de créer des émotions* ». ¹⁸

¹⁸ Loncle, Patricia. *Attentes croisées : communes et associations de jeunes dans l'agglomération rennaise*, rapport, 2007, p. 67-74.

I.1.1.1 Processus constructif et/ou expérimental ?

Le sens de ces initiatives pour leurs auteurs se rapproche de celui de la création pour les artistes : c'est le processus de création qui importe. C'est inventer, chercher, essayer, expérimenter, recommencer qui est important : l'œuvre ou le projet étant alors éphémère, en mouvement, en création.

Certains projets sont d'ailleurs des expériences de créations artistiques comme celui de d'Ali (21 ans « friche artistique »).

« C'est une démarche d'expérimentation. Je suis encore étudiant, je me considère pas encore comme artiste. L'idée pour l'instant est d'expérimenter les choses et de construire à partir de tout ça (...). C'est venu de reportages que j'ai vus tout au début sur le bouddhisme et la place du mandala dans le bouddhisme, c'est quelque chose qui est créé et ensuite détruit, donc c'est vrai que le processus de création est vraiment important et cette idée de faire don ensuite de ce qui a été fait : cela me plaisait énormément, travailler dessus, travailler sur le mandala et cela coïncidait avec le street art et le côté éphémère. »

Vincent (40 ans- association Toujak) explique comment pour lui, la construction d'un projet associatif procède des mêmes mécanismes que la création musicale qui s'organise au fur-et-à-mesure, donne forme progressivement.

« Il y a des moments, je pense qu'il y a des choses à construire avec des gens. Oui, il existe des gens avec qui parler (...) des personnes, des individus avec qui tu te dis : 'là c'est possible'. (...) Donc, il faut faire bouger par le côté guerrier et il n'y a pas que de la confrontation, il y a de la construction. Enfin, c'est de la création tout ça. En fait, moi c'est bizarre, je suis zicos et c'est le même magma, c'est chaotique. Ça s'organise au fur et à mesure, c'est comme les notes : on fait un arrangement, c'est pareil et puis quand ça roule... C'est chaud hein quand même une aventure associative je m'attendais pas à ça ma première aventure : c'est cool. »

Cette dimension créative constante des projets à l'initiative des jeunes les amène à entrer dans un processus de transformation permanent, à faire évoluer leurs démarches. Cela nécessite pour eux d'accepter le côté éphémère et mouvant de leur projet, d'être capable de s'adapter, de re-questionner l'objet qui réunit. Martine (association « les politistes ») évoque ainsi cette énergie créative qui permet à son association de rebondir :

« On est devenu un peu une association porteuse de projets aussi dans le sens où il y a des jeunes qui arrivent et qui disent : 'je voudrais organiser ça' et qui viennent dans l'association pour ça. Donc du coup, on arrive à un moment où on se pose la question : 'est-ce que l'objet de l'association c'est de faire partir des jeunes en vacances ou est-ce que l'objet de l'association c'est favoriser l'engagement des jeunes en les aidant à monter leur projet ?' (...) Le fait qu'on soit jeune, ça nous permet aussi... Enfin, on n'a peur de rien, on rebondit, on fait un tour ou deux et puis c'est bon. Enfin, c'est vrai qu'il y a des associations qui pourraient se dire : 'bah voilà, on a un peu galéré sur un festival on arrête'. Et bien non, on est reparti avec un autre projet et le festival, on le fera en 2015. »

I.1.1.2 Prises de risques contrôlées

Les jeunes enquêtés évoquent en outre les prises de risques qu'ils posent comme étant mesurées et assumées. Ils semblent, par leurs démarches participatives, affirmer une forme de conscience de leurs actes, une forme de responsabilité. Leurs démarches participatives sont alors l'expression d'une

prise de liberté maîtrisée. Nous la retrouvons dans les propos de François (21 ans) qui explique le concept de désobéissance civile mis en acte par son collectif « allons-y ! » :

« Des fois on dit que c'est un collectif de désobéissance civile. Je réfute un peu cette appellation : c'est un collectif qui a des objectifs donc faire que la langue bretonne puisse être entendue, parlée et lue dans l'espace public, dans la vie de tous les jours, avec aussi une officialisation de la langue bretonne, qu'elle ait un statut. Derrière (...) les modes d'actions sont assez définis, le cadre est bien défini. Dans notre conception, c'est la non-violence active, c'est-à-dire : oser faire certaines choses mais toujours dans le respect de l'intégrité des personnes, le respect des usagers, par exemple, dans un service public, et les désobéissances civiles ça fixe la limite quoi. Des fois ça peut aller à la limite de la loi, à la limite du légal, mais pas dans la destruction. Enfin, ça ne peut pas basculer dans du terrorisme, des choses comme ça. Mais la désobéissance civile c'est un mode d'action et j'aurais tendance à dire un peu en dernier recours. »

Pour Ali (21 ans - friche artistique) sa démarche créative et participative est une façon de sortir du cadre légal, de jouer avec les limites, avec l'interdit, tout en étant respectueux de son environnement.

« La ville en quelque sorte c'était quelque chose qui était un peu nouveau et qui en même temps m'a plus énormément donc je me suis dit que c'était un milieu qu'il fallait que je travaille. C'était surtout pour sortir du travail papier très cadré et aller dans un espace où on a des limites légales ; car ce n'est pas très légal. Il y a des choses qui ne sont pas acceptées mais pour autant les limites, on peut les dépasser. Je suis sur le bitume, je peux travailler après sur le mur : c'est jouer avec ses limites et jouer pour les dépasser c'est ça qui se fait dans la rue (...) Je fais des choses à la limite de la légalité en quelques sortes. (...) Il n'y a pas vraiment de prise de risque dans le sens où c'est à la limite (...) C'est en étant dehors, dans la rue, je sens l'envie de créer mais il n'y a pas de volonté d'être dans le vandalisme. (...) La liberté de créer : je sais que dans la logique où je sais que c'est un lieu public c'est-à-dire que c'est un lieu que je partage, je fais attention. Je ne suis pas dans une idée de dégradation, que ce soit vraiment quelque chose que j'apporte, je ne me vois pas négativement en hors la loi. »

I.1.2 Un investissement important

Les démarches participatives des jeunes enquêtées sont donc vécues comme des processus créatifs par lesquels ils affirment une forme de liberté d'agir dans leurs territoires. Ces processus nécessitent une adaptation constante ainsi qu'un positionnement assumé

La forte implication de chacun dans ces démarches marque ensuite les différentes initiatives.

I.1.2.1 Intensité de l'engagement

Parce que pour certains jeunes cette activité participative est marquée par un sens fort et partagé, par un attachement à des valeurs et des personnes, ils ne comptent pas le temps et l'énergie qu'ils y consacrent le plus souvent bénévolement. Philippe (27 ans) parle ainsi de l'engagement des membres de son association SMET :

« On vendait des fraises l'été à des producteurs du coin, sur le marché à d'autres producteurs. C'est né comme ça de bénévolat, de travail volontaire pour que l'association puisse vivre. »

Boubou (20 ans) évoque le lien fort qui le lie pour toujours à l'association Toujak.

« Toujak, c'est un état d'esprit et puis c'est un engagement à vie. Parce qu'une fois qu'on est passé ici, qu'on a travaillé ici, qu'on a côtoyé les personnes : on ne peut pas s'empêcher de revenir. Je sais que dans quelques mois, je vais devoir partir mais je sais que dès que j'aurai du temps pour donner un coup de main, je reviendrai. Je pense que c'est un état d'esprit, c'est une deuxième famille en plus. »

Cet engagement parfois sans mesure peut -être difficile pour certains jeunes à mener en parallèle de leur travail ou de leurs études. Ils évoquent le risque d'essoufflement et le besoin de renouvellement des bénévoles.

« Je me dois d'être partout car je suis président de l'association : je dois avoir la mesure de ce qui se passe un peu partout et c'est compliqué (...) On œuvre jusqu'à bout de souffle. Le bénévolat ça va bien... Soit on trouve des forces vives pour pouvoir ré-impulser des choses et maintenir le niveau d'intensité qu'on tient pour relancer à chaque fois les choses, sinon on s'essoufflera et on arrêtera. Mais pour le moment on tient difficilement : c'est dur d'enchaîner une journée de travail par une réunion d'1h-1h30 pour mettre en place des choses. » (Manuel-association réseau utopiste)

Pour d'autres, leur engagement les a amenés à mettre entre parenthèse leurs études. Lorsqu'on demande à Fabien (23 ans), investi dans une organisation étudiante représentative, s'il a d'autres projets en dehors de sa participation citoyenne, il répond :

« J'ai le projet de faire mes études peut-être (rire), de valider un diplôme et puis pourquoi pas rentrer dans la vie active en parallèle de tous les engagements que je peux avoir. » (Fabien – UTIF)

Les jeunes rencontrés qui participent dans le cadre de mouvements partisans insistent tout particulièrement sur l'intensité de leur engagement et viennent ainsi contredire certaines représentations de la jeunesse comme désintéressée de la politique. Il s'agit pour eux d'un engagement fort et évident qui peut même être décrit comme viscéral tant la passion qu'ils expriment pour les questions politiques est forte. Il les engage complètement. Ils ne peuvent pas y renoncer, comme l'explique Clément :

« Je me suis engagé en politique parce que l'engagement politique c'est ma vision. Je pense que ce n'est pas un choix. Ça s'impose aux jeunes ou à la personne : celui qui se lève en se disant : 'moi je veux faire de la politique', il y arrivera pas, car on ne peut pas se lever un jour en se disant : 'j'ai envie d'écrire un livre', c'est exactement pareil (...) La politique, l'écriture, la musique par exemple, c'est trop engageant pour être seulement l'expression d'un choix. C'est évident que c'est différent car on est dans l'engagement le plus intime. Pour les municipales, moi ça me prend mon temps (...), il n'y a pas de trou dans mon emploi du temps de 8h à 23h (...). Il faut avoir ça dans le ventre et c'est pour ça que je dis ce n'est pas un choix. Ce qui sera compliqué, c'est que je veux devenir professeur et (...) on me dit : 'là tu seras bien obligé de choisir' (...). Probablement que je n'arriverai jamais à choisir parce que j'ai ça en moi, et est-ce qu'on demande à Molière pourquoi est-ce qu'il écrit ? » (Clément – les engagés)

Ces jeunes mobilisés dans des mouvements partisans font preuve de ténacité ; ils s'engagent durablement malgré le temps investi et les difficultés. Ces expériences forgent pour certains une volonté de continuer à être « citoyen actif ». Ils n'expriment pas de regret, ne se plaignent et ne donnent pas l'impression de se sacrifier. Ils sont convaincus que cette expérience leur sera bénéfique.

« Finalement ça m'a renforcé encore plus dans ma volonté d'être un citoyen actif et de pouvoir être engagé de vouloir réfléchir la société et de pouvoir la construire. On (se) définit comme une organisation de transformation sociale et c'est vraiment ça et je pense que c'est aussi le rôle de citoyen de penser la société et de savoir comment la transformer et ce qu'on veut en faire de cette société. » (Fabien – 23 ans – « organisation étudiante représentative »)

Lorsqu'on demande à Fabien s'il a des difficultés à concilier tous ses engagements, il poursuit :

« C'est vrai (...) pour pouvoir faire en sorte que ça reparte le plus rapidement possible et le mieux possible et que je puisse y arriver, je me suis autorisé quelque part à parfois mettre de côté mes études. Ce qui fait que je n'ai pas forcément progressé dans mes études pendant cette période mais en même temps je pense que ça m'a donné aussi énormément de choses et donc ce n'est pas négatif dans le sens où quelque part c'est quelque chose que je vais valoriser tout au long de mes études et qui me permettra d'avancer. »

1.1.2.2 Plaisir de s'engager

Si les jeunes rencontrés ne se plaignent pas et imaginent qu'ils vont continuer à participer, à être citoyens actifs, c'est peut-être parce qu'ils associent plaisir et engagement comme nous l'observons dans la première partie de la recherche. Ceci peut être visible dans le choix de leur projet (création artistique, musiques actuelles, nature et éco-citoyenneté...) mais aussi dans les modalités d'action (intervention plastique, humoristique, festive, solidaire...) et de relation entre les membres du groupe (plaisir d'être et de faire ensemble de partager des moments de convivialité).

« On a un site internet et une des questions c'est : pourquoi le orange ? La réponse c'est : pour être vus. C'est quelque chose de vivant, dynamique chaleureux et coloré, et ça correspond avec le regard du collectif d'être quelque chose de jeune avec des jeunes. Pour que ce soit quelque chose de jeune avec des actions, même quand elles sont un peu plus fortes, on essaye de garder ce côté humoristique mais sérieux. Par exemple, venir tout habillé de orange, ou avec une perruque orange, des choses comme ça ; enfin que ça ne soit pas rasoir quoi. Après, au niveau du fonctionnement, quand on fait des réunions, ce n'est pas juste une réunion comme ça et après, hop, au revoir, merci, à bientôt. L'idée aussi c'est de passer un bon moment avec une vie du collectif. Quand on fait un week-end, ce n'est pas 8h-20h, sérieux. Il y a des moments sérieux où il faut parler de contenus puis après les moments où avec ce côté-là sympa pour les gens. Car ce qui peut aussi rebuter les gens, c'est quand c'est vraiment lourd et rasoir, les gens se désintéressent. Donc c'est comment allier les deux ? Comment faire des choses pour que ça avance pour que ça bouge mais aussi que ça ne soit pas un poids pour les gens, que ça soit agréable aussi ? » (François-collectif Allons-y)

Les jeunes que nous avons rencontrés vivent leur participation de façon positive parce qu'ils y trouvent du plaisir ce qui n'est pas incompatible avec un engagement fort. Nous pouvons en effet reprendre l'idée que « cet engagement n'est pas synonyme d'un 'écrasement' de l'individu sous le poids d'une organisation quelconque. En effet, dans le cadre des projets collectifs, les jeunes n'offrent pas leur vie 'à la cause' »¹⁹, ce qui ne les empêche pas d'avoir des valeurs à défendre ou à affirmer. Aujourd'hui, l'engagement est vécu avant tout comme un plaisir, un plaisir à partager. Lorsque les jeunes sont à l'initiative de leur participation, leurs activités sont sources de plaisir y compris lorsqu'il

¹⁹ Miralles, Jean-François ; Joanny, Julien ; Gaillat, Eva ; Andrique, Olivier. *Les jeunes dans la vie locale: la participation par l'action*. Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire, Marly le roi, 2006, p. 18.

s'agit d'activités politiques ; ce que Clément, investi dans le collectif « les engagés », précise, comme si c'était *a priori* incompatible.

« Avec mon livre, avec la politique, c'est vrai que ce n'est pas évident : c'est la question qu'on me pose à chaque fois. Si un jour je me dis 'pfff, j'ai un meeting', je dirai que la politique ce n'est pas fait pour moi. Mais comme la politique c'est un plaisir, ça rentre pas en compte. »
(Clément- les engagés)

I.2 Le commun ou le faire collectif

La participation à l'initiative des jeunes prend souvent, semble-t-il, le sens de l'exercice d'une liberté et la forme d'une organisation en collectif. En effet, *« que l'idée du projet soit issue d'une réflexion individuelle ou collective, voire même d'un hasard, le projet en tant que tel trouve les moyens de sa réalisation à travers un collectif. À partir de là il y a une mise en commun de l'expérience vécue, les histoires de vies se rejoignent et se solidarisent dans le projet collectif. D'ailleurs, les projets sont souvent issus d'une 'bande de potes' développant des rapports de confiance et de solidarité, partageant donc déjà une histoire. »*²⁰

I.2.1 Le groupe de pairs

Stéphanie Rizet²¹ dans son étude sur les juniors associations évoque l'importance du « clan » qui peut-être un des éléments constitutifs des collectifs de jeunes. Les expériences participatives qui nous ont été présentées sont pour la plupart collectives. Pour certaines, il semblerait que ce soit le groupe d'amis qui a donné naissance au projet participatif qui va nécessiter les apprentissages de la vie de groupe. Il y a dans ce cas un passage d'un être ensemble à un faire ensemble²².

I.2.1.1 La genèse : des amis

À l'origine des démarches participatives qui nous ont été présentées, il y a souvent d'abord des liens d'amitié qui soudent déjà le groupe avant même le partage d'un projet, des relations amicales qui dans certains cas existent depuis l'enfance, comme l'expliquent Jean et Joudy :

« Je fais partie du coup d'une organisation de jeunesse depuis que j'ai 13 ans donc depuis 5 ans. Avec cette association là on a eu 3 permanents qui se sont succédés qui se sont occupé de notre équipe. On est une équipe de 3 gars de 18-19 ans (0'37) avec qui on se retrouve depuis ces temps-là. Ce sont des amis d'enfance (...) quand on avait 13 ans, on a fait quelques petits projets : des après-midi jeux inter générationnels, des petites choses d'une après-midi sur un petit projet qui nous intéressait... »

« On est une équipe de 4, depuis toutes petites on se retrouve toutes les 4. Avec une association pour les plus jeunes, on a monté quelques projets, des petits projets. On était trop jeunes pour faire partie de l'association, du coup notre animatrice nous a redirigées vers une organisation de jeunesse pour les 13-30 ans. »

Certains de ces groupes d'amis s'ouvrent à d'autres jeunes lorsque l'activité proposée donne envie de se mobiliser. C'est le cas de l'association les « politistes » qui semblent offrir aux jeunes un espace de réalisation de leurs projets comme nous l'explique Martine.

²⁰ Miralles, Jean-François, et al., op. cit., p. 18.

²¹ Rizet, Stéphanie. *Jeunes mineurs en associations: quel impact sur les parcours ?*, INJEP, 2010, 70 pages.

²² Galland, Olivier. *Sociologie de la jeunesse*. Armand Colin, 2011.

« Au début, il y avait qu'une dizaine de bénévoles : c'était juste une bande d'amis en fait et du coup ça s'est développé. Il y a eu un peu plus de bénévoles. Maintenant, on est 80 et maintenant il y a des jeunes qui arrivent dans l'association et qui comme moi quand je suis arrivée j'ai dit : 'je voudrais bien organiser une soirée cabaret pour l'association', donc j'ai monté mon projet de A à Z »

Ce qui regroupe et mobilise peut donc évoluer : on peut passer du plaisir à être et faire avec ses amis et ensuite donner envie à d'autres d'investir le groupe pour son objet. Martine nous explique comment l'association « les politistes », née d'un groupe d'amis, souhaite aujourd'hui intégrer d'autres jeunes afin d'enrichir son activité.

« Il y a 2 lycées généraux et 3 qui sont techniques et du coup on est très connus dans les 2 lycées généraux puisque c'est dans un d'eux qu'est née notre association. Par contre, un peu moins dans les lycées techniques, et c'est ce qu'on essaye de faire maintenant, d'aller vers ces lycées là parce qu'il y a des jeunes qui peuvent aussi s'engager dans ces lycées-là et qu'en plus ce sont des jeunes qui ont des compétences que nous on n'a pas forcément, par exemple les compétences plus sur l'électricité, donc ils peuvent nous apporter autre chose que ce que nous on a déjà. » (Martine-association les politistes)

Le groupe de pairs qui participe à la vie de son territoire ne semble pas être un espace de repli identitaire mais plutôt une expérience collective à partager.

1.2.1.2 Le groupe : un espace ouvert et rassurant

Les auteurs du *Cahier de l'action* « Les jeunes dans la vie locale : la participation par l'action », évoquent ainsi le groupe comme étant une ressource : *« ainsi, le collectif n'est pas vécu comme un enfermement identitaire avec des 'autres soi', mais bien comme une ouverture, une ouverture vers l'autre. Il n'y a pas d'opposition entre l'intérêt individuel et l'intérêt du groupe puisque l'un se nourrit de l'autre. »*²³ Ils interrogent le sens de ces groupes :

*« Doit-on appeler ces collectifs des 'tribus', comme le ferait Michel Maffesoli ? Peut-être, mais il faudrait bien préciser dans ce cas qu'il s'agit de tribus contemporaines qui ne reposeraient pas sur une 'collection de pareils' mais sur les particularités de chacun, entraînant la complémentarité dans le projet et l'ouverture sur l'autre »*²⁴

Karl, qui a monté un projet collectif de studio de musique, nous explique que les projets partagés sont riches d'échanges et permettent de se dépasser :

« Le fait de faire des projets avec d'autres c'est déjà très fort pour ça, très fort pour le partage, pour l'échange, pour la reconnaissance mutuelle, pour le fait d'entrevoir des choses qu'on n'aurait pas été forcément en capacité d'entrevoir tout seul de se transcender un peu. »

Il évoque également que le groupe projet peut nourrir, peut rassurer ou conforter, qu'il peut permettre de se sentir capable de mobiliser d'autres jeunes.

« Quand on est bien dans un groupe et qu'on porte des choses qui sont saines et qu'on a bien sa place et qu'on a acquis une stabilité dans cette reconnaissance mutuelle, on est en capacité d'accueillir l'autre et de pouvoir être force de proposition y compris pour des gens qui ne l'ont pas forcément ou qui l'ont pas forcément à un moment donné. Du coup, l'échelle

²³ Miralles, Jean-François, et al., op. cit., p. 19.

²⁴ Ibid.

sociétale, c'est ça : un projet qui nous nourrit, où on apprend des choses, où on partage des belles choses avec des gens où il y a des amitiés qui se créent. Une fois qu'on se sent un petit peu serein là-dedans, on peut du coup aller le porter aux autres, en parler, dire 'tiens est-ce que tu pourrais pas venir à tel moment partager ça et peut-être que tu peux créer autre chose soit avec nous soit de ton côté et aussi ?' »

Pour Philippe, de l'association SMET, c'est l'apprentissage du collectif comme expérience de vie et de travail qui semble essentiel : comment le groupe fonctionne-t-il ?

« Cela m'a apporté la vie en collectif de manière très intense, le travail en collectif : il n'y a pas beaucoup d'endroits où ce soit si intense et dans le cadre professionnel cela ne se retrouve pas comme situation. Cela m'a apporté beaucoup en termes de réflexion sur le groupe, comment cela fonctionne dans un groupe et beaucoup pour le travail que je fais aujourd'hui (...) Cela m'a transformé, cela nous a tous transformés et on gardera cela dans notre cœur pour l'instant et puis dans nos têtes : on a tous des idées et des projets dans la tête. »

Au-delà de la force du groupe qui permet partage et reconnaissance mutuelle et semble renforcer le pouvoir d'agir individuel, l'expérience collective est également source d'apprentissage de modalités de fonctionnement spécifiques. Au-delà du plaisir à être ensemble, il s'agit d'investir un projet ensemble.

1.2.1.3 Le souci du renouvellement

Alors que la dynamique participative s'appuie sur le groupe, il est en même temps essentiel d'en renouveler les membres, pas forcément pour pérenniser le projet mais surtout pour amener le projet à se transformer, à évoluer. Les jeunes rencontrés expriment leur volonté de rester novateurs, en mouvement.

« Il n'y a aucune volonté de pérenniser le truc trop longtemps dans le temps puisque justement sinon on va s'institutionnaliser. Dans la coordination, moi je sais très bien que je vais faire maximum 3 ans : ça ferait déjà 7 ans mais après faut laisser la place à des jeunes (...) S'il y a des jeunes, s'il y a un turnover. C'est avec leurs idées, avec leurs visions et puis « youkaidi, youkaika » ! Parce que sinon, à vouloir tout laisser en place, on casse les choses quoi. » (Vincent association Toujak)

Ainsi, le turnover des personnes qui s'engagent dans les projets est une richesse mais c'est aussi une difficulté bien identifiée par les jeunes. L'intégration de nouvelles personnes nécessite un temps d'adaptation parce qu'elles ont besoin de s'approprier la démarche, leur arrivée peut alors freiner le projet. Le passage de volontaires en services civiques successifs, par exemple, nécessite à chaque fois des phases d'apprentissages.

« L'association a pris beaucoup trop d'ampleur, trop rapidement et une des solutions qui a été abordée c'est vraiment essayer de trouver quelqu'un qui soit là à 35h. On est 2 services civiques mais au final on est en service civique pour 6 mois, 8 mois et après on part et puis y'a quelqu'un d'autre qui vient en service civique pareil pour 6 mois. Il y a une phase d'adaptation au début. Je me suis rendue compte au début de mon service civique que je ne connaissais pas du tout l'association alors que j'y étais depuis quelque mois. Il n'y a pas de pérennité et puis il faut réapprendre tous les 6 mois. C'est une phase d'adaptation qui est quand même assez conséquente et du coup il y a toujours un temps où la personne n'est pas très efficace. » (Martine-association les politistes)

L'intégration de nouveaux membres dans le groupe, si elle permet de ne pas « s'institutionnaliser », nécessite des solutions pour assurer la transmission des fonctions.

*« Il y a toujours un renouvellement qui se fait, c'est ça qui est bien aussi. Et puis on s'est arrangé pour que dans le CA de l'association, on mette toujours des vices présidents par exemple et qu'on mette un ancien bénévole au poste et un nouveau bénévole au poste de vice qui pourra potentiellement reprendre le poste une fois que l'ancien bénévole partira. »
(Martine-association les politistes)*

I.2.2 Une organisation horizontale ?

Les jeunes que nous avons rencontrés nous parlent, pour beaucoup, de leurs modalités de fonctionnement de groupe et de leur volonté de mettre en œuvre un fonctionnement horizontal non hiérarchisé qui permette l'exercice d'une démocratie participative. César, volontaire pour l'association Toujak, perçoit l'association comme un espace égalitaire.

« J'aime bien le système horizontal. J'aime bien le milieu associatif parce qu'on est tous égaux dans ce qu'on fait. »

C'est peut-être parce que des liens amicaux soudent le groupe projet que son fonctionnement est souvent horizontal et informel. Pour autant cela ne veut pas dire que certains membres du groupe plus à l'aise ou expérimentés ne soient pas leader, moteur de son fonctionnement. Miralles, Joanny, Gaillat et Andrique notent toutefois qu' « au sein de ces collectifs affinitaires, il y a une forme d'autorégulation qui pose certaines limites et qui rend impossible le schéma chef/exécutants. Cette autorégulation peut prendre diverses formes mais, dans tous les cas, elle est en lien avec l'aspect informel de l'organisation collective. Quand il n'y a pas de division de tâches précises, quand les projets naissent de discussions, de l'interaction quotidienne, quand finalement il n'y a pas de cadre fixe et figé permettant des situations prévisibles, il est plus difficile de « prendre le pouvoir » sur un groupe. »²⁵

Le modèle ou idéal de fonctionnement horizontal ou autorégulé ne semble pas correspondre à la réalité de l'ensemble des projets décrits dans les entretiens, peut-être parce que certains ne sont pas nés de relations amicales et/ou parce qu'ils investissent des organisations importantes en terme de nombre de membres et d'échelle territoriale et s'appuient sur des modèles traditionnellement formels et hiérarchisés (mouvements de politique partisane, syndicats étudiants). Nous allons donc essayer de comprendre la mise en œuvre de responsabilités partagées traduites dans des organisations à degrés de collégialité variés.

I.2.2.1 Un fonctionnement informel et inorganisé ?

Certains groupes dont on nous a parlé adoptent un fonctionnement informel, c'est-à-dire que les fonctions des uns et des autres ne sont pas prédéfinies et que les modalités d'organisation de l'activité s'inventent au fur à mesure, en fonction des besoins. C'est le cas notamment des groupes qui fonctionnent sous la forme de collectifs. Ils n'ont pas attribué de fonction spécifique à certains des acteurs de leur groupe, notamment parce qu'il n'existe pas de statut de membre du collectif : il y a ceux qui agissent ou pas en fonction de l'activité et de l'actualité. Malgré tout, comme nous

²⁵ Miralles, Jean-François, et al., op. cit., p. 20.

l'explique François, il y a certains participants qui prennent le rôle de leader afin d'organiser un minimum l'activité.

« Il y en a certains qui sont plus impliqués donc ça crée un noyau dur. Enfin je ne sais pas si on peut l'appeler comme ça mais un groupe plus actif qui essaye de coordonner. C'est un peu à la fin un groupe d'amis aussi et donc on essaye de coordonner comme ça, par des échanges par mail aussi pas mal, un peu comme des discussions, des groupes de discussions au niveau des mails. On peut fixer des réunions des fois et qui sont ouvertes à tous. Comme le collectif ce n'est pas une association il n'y a pas des membres non membres ; enfin c'est vraiment dur à définir. C'est comme quand on nous demande combien de personnes il y a dans le collectif, qui est-ce qui est dans le collectif ? » (François- collectif allons-y !)

Le fonctionnement associatif peut permettre lui aussi la libre appropriation des fonctions et une organisation horizontale. C'est le cas de l'association SMET par exemple, comme l'explique Philippe, qui n'a pas adopté les fonctions associées le plus souvent au statut associatif : président, secrétaire et trésorier :

« On est tous Co présidents, cela veut dire que chacun est responsable, et chacun est libre de mettre le projet qu'il souhaite donc après il y a une des copines avec un rôle de trésorier qui tourne mais sinon il n'y a pas de président ni de secrétaire ce sont des choses qui se font, quand on se réunit on prend une feuille et un stylo, et on note ; le trésorier c'est seulement pour avoir accès aux comptes. (...) On s'est mis direct sous le statut de la Co présidence donc forcément cela veut dire qu'on choisit au consensus ou à l'unanimité c'est à nous de voir. On espère retenir l'unanimité (...) et tout le monde discute : c'est le débat, la discussion, essayer de rester avec comme objectif. C'est des règlements simple de la démocratie participative, au plus proche de l'échelle horizontale et puis tout en bas des règles pour vivre en société, on n'est pas tout seul dans son coin, on est avec d'autres gens. »

Le modèle horizontal plus ou moins organisé et le principe de démocratie participative semble être importants pour les groupes que nous avons rencontrés. L'engagement des jeunes dans ces projets participatifs paraît ainsi être étroitement lié aux modalités de fonctionnement du groupe, à son organisation

1.2.2.2 Des rôles à prendre

Ainsi, la plupart des groupes rencontrés n'ont pas prédéfini de fonctions attribuées ensuite à des personnes : il ne semble pas être question ici d'activités qui seraient prédéterminées et dévolues à certains membres, mais plutôt de places et d'actions que les personnes s'approprient au fur et à mesure en fonction des besoins du projet, de leurs compétences, de leurs disponibilités, de leur implication²⁶.

Le principe de « démocratie directe » est par exemple choisi pour organiser l'activité du collectif « Allons-y ! ». Chacun peut participer à la prise de décision et choisir d'investir une action ou pas. Ce qui laisse la possibilité à chacun de mesurer jusqu'où il souhaite s'engager.

« La spécificité de ce collectif, c'est que c'est un collectif informel qui n'a pas de statuts. Ce n'est pas une association loi 1901 : il n'y a pas derrière de président, pas de secrétaire, pas de bureau et ça c'est important dans les principes de notre fonctionnement. C'est qu'on essaye d'impliquer une démarche de démocratie directe avec une personne une voix : pas de chef, pas de leader. Ce sont vraiment des décisions collectives. Alors après c'est vrai que

²⁶ <http://www.cnrtl.fr/lexicographie/fonction>

dans la réalité, le fonctionnement c'est vraiment en fonction de l'engagement des uns et des autres : certains s'engagent plus et d'autres moins mais quand même dès que possible on applique ce fonctionnement-là, la démocratie directe. (...) La difficulté, enfin une des difficultés, ça peut être jusqu'où aller. Certains sont prêts à aller loin d'autres pas mais ça ne crée pas forcément une tension à l'interne dans la mesure où chacun fait ce qu'il veut. Enfin chacun fait ce qu'il est prêt à faire : on peut très bien ne pas participer à telle action, même à des actions où on prévient les gens de vive voix ou par téléphone. (...) A ce moment-là, toute personne qui souhaite ne pas participer ou ne pas y aller, n'y va pas. Une fois qu'on y est, on y est. Mais avant, tout le monde, à tout moment peut dire « en fait non, je préfère ne pas y aller » et ça ne pose aucun problème à personne, on comprend tout à fait. » (François-collectif allons-y)

C'est le cas également de projets animés par des petits groupes d'amis et accompagnés ou pas par une organisation de jeunesse. Les acteurs s'approprient les rôles et organisent l'activité d'abord en fonction de leurs disponibilités.

« On n'a pas défini de rôle particulier enfin c'est surtout en fonction de nos disponibilités vu qu'on est tous les 3 étudiants dans 3 villes différentes du coup, les week-ends où on rentre, on essaye de se voir, de se caler 3h le samedi après-midi. Du coup, on va sur place, on jardine. On n'a pas de rôle vraiment défini puisqu'il n'y a pas vraiment besoin de trésorerie, d'un président. (Jean - Le jardin)

Les fonctions peuvent être au départ posées pour faciliter l'organisation du projet et être modifiées en s'adaptant au fur et à mesure de l'évolution du groupe et des besoins du projet. Le cadre peut s'assouplir et permettre l'appropriation individuelle d'activités tout comme la prise de décisions partagées.

« Alors il fut un temps où c'était très clair de se dire : tiens toi, t'es chargé plus de la partie budget, toi tu vas être plus à la recherche de financement, toi tu vas prendre contact avec les professionnels. Au fur et à mesure du projet, ça a tendance à se dilater un petit peu et d'être un petit peu plus selon le temps, selon la volonté de chacun. Donc il n'y a pas vraiment de rôle défini dans l'équipe actuelle. Ça marche plutôt comme ça : moi je rentre et j'ai du temps, j'irais bien travailler sur la maison. Du coup, j'appelle les autres et donc qui est partant....Voilà la réalisation se passe comme ça après, il y a des temps de rencontre tous ensemble et on se dit où on en est, ce qu'on a à faire. Sur du long terme, comme ça dépend des personnes et comme on n'est pas des très accro de l'organisation formelle, il y a un roulement qui se fait et on a tous plus ou moins les choses à faire en tête et on se répartit les tâches comme ça. » (Karl -studio de musique)

Dans le cas d'associations réunissant de nombreux membres ou d'organisation d'événements publics d'ampleur par exemple, les groupes de jeunes sont amenés à organiser l'activité en définissant des fonctions associées à des niveaux de responsabilités différents, sans pour autant impliquer de système hiérarchique pyramidal : « capitaine », « chefs de pôles », « bénévoles » . Là encore, les fonctions ne sont pas attribuées et chacun choisit le rôle en fonction de son envie. Les fonctions de responsable existent lorsqu'elles sont nécessaires à l'organisation mais n'empêchent pas un fonctionnement collectif et horizontal concernant la mise en œuvre mais aussi la réflexion.

« En général, il y a un porteur de projet qui monte tout le projet avec l'aide des fois de certains bénévoles mais en général il y en a un qui est vraiment responsable pour qu'on se perde pas trop. Et puis après le jour j, s'il y a besoin de bénévoles, on fait un appel sur notre groupe Facebook et puis en général les bénévoles répondent présents. Si ce sont des organisations un peu plus conséquentes comme le festival, là il y a des chefs de pôles qui ne

sont pas nommés mais voilà on demande qui a envie d'être responsable et il se trouve responsable. » (Martine-association les politistes)

« On est sur un management pas pyramidal. Moi je suis directif, je suis capitaine d'un bateau, je dirige stratégiquement la structure mais après, tout est fait en commun : les programmations, l'organisation, et même si ce n'est pas ton truc, ce n'est pas grave tous les cerveaux sont mis à contribution. Donc voilà là on divise toutes les tâches pour revenir, rebondir : c'est une intelligence collective. Après, il faut l'organisation de la méthode. » (Vincent-association Toujak)

Dans le cas d'activités participatives inscrites au sein d'un mouvement partisan ou d'un syndicat étudiant, les systèmes de fonctionnement décrits par les jeunes rencontrés sont plus formels et plus verticaux, avec des fonctions de prise de décisions très clairement définies.

« Du coup, il y a moi qui suis président, qui suis là pour diriger l'activité, diriger ce que fait « l'organisation étudiante représentative ». Ensuite, on a une secrétaire générale qui est là pour tout ce qui est organisation concrète de nos semaines, de notre activité militante, un trésorier pour gérer tout ce qui est financier. Ensuite, on a des réunions régulières chaque semaine avec les militants, les adhérents pour débattre d'actualité, pour débattre de ce qui se passe dans l'université, des campagnes qu'on peut mener et de ce qu'on peut faire, et construire des projets à travers ça. Moi mon rôle, c'est de guider ces choses-là et de trancher quand il y a un litige. » (Fabien-organisation étudiante représentative)

1.2.2.3 Des fonctionnements liés à des valeurs

Au-delà du système d'organisation et de l'appropriation des fonctions d'organisation ou de prise de décision, ce qui semble être important, ce sont les espaces de discussion et la place au désaccord qui permettent l'élaboration d'une réflexion partagée, comme nous l'explique Manuel, de l'association « réseau utopiste » :

« Il y a des choses pour lesquelles on ne s'entend pas car on n'est pas tous issus du même milieu. Après, ça demande échange, ça demande réflexion. On soumet ça à la réflexion collective et voilà on réfléchit collectif. Il nous arrive de pas être en accord bon c'est comme ça et c'est bien : si on était tout le temps d'accord on n'aurait pas d'accord. » (Manuel-association Réseau utopiste)

Fabien, président de « l'organisation étudiante représentative », nous dit que hiérarchie et débat ne sont pas incompatibles lorsque les membres d'une organisation partagent un combat commun.

« Il y a forcément un débat d'idées, globalement l'UTIF rassemble les étudiants qui sont progressistes ça veut dire du coup qu'on n'est pas forcément tout le temps d'accord. On respecte des temps de débat, On respecte une certaine forme de hiérarchie parfois pour que les choses se passent au mieux. Il y a des débats localement, il y a des débats nationalement. On arrive toujours à trouver des points d'accord. On est quand même dans des idées qui sont sensiblement les mêmes. Il n'y a jamais de vrais problèmes sur ce qu'on peut défendre d'autant plus qu'aujourd'hui le climat actuel sur les universités est à la réduction des dépenses, aux économies faites par les universités sur le dos des formations notamment : on se bat contre ça et c'est très rassembleur... »

Le partage semble également être un moteur des projets participatifs qui organise la mutualisation et la mise en réseau : le sens du commun et l'ouverture aux autres.

« L'année dernière on était à 120 et puis on s'est rendu compte que c'était devenu n'importe quoi parce que c'est un collectif basé sur la mutualisation, c'est-à-dire qu'on vient vers

Toujak. On n'est pas un putain de guichet, on n'est pas des tourneurs, on est des musiciens on se met ensemble, on mutualise une information c'est-à-dire des bases de données des carnets d'adresses des remontées d'info des contacts du prêt de matos. On invite aussi des copains, on essaye : c'est un réseau social, c'est devenu un réseau social ouais un vrai. » (Vincent-association Toujak)

I.3 Le territoire : une ouverture au réseau social

Si la construction du lien social n'est pas leur objectif premier, les jeunes rencontrés sont attachés à leur territoire de vie et ils y multiplient les occasions d'échange et de rencontre avec la population « *Ils sont les premiers à s'enthousiasmer des effets induits et des effets concrets de leurs actions quand ceux-ci participent clairement au développement du lien social. En effet, en multipliant les temps de rencontres et d'échanges, les jeunes construisent du dialogue entre le gens, les populations, les mondes, les visions du monde. »*²⁷

I.3.1 Faire dans et pour son territoire

Nous avons choisi de rencontrer des jeunes qui à leur initiative participent à la vie de leur territoire. S'ils investissent leur lieu de vie, ou à une échelle plus grande leur région, ce n'est pas « juste » parce qu'ils y vivent justement. Il semblerait qu'ils aient un réel attachement à ces territoires et qu'ils les choisissent pour investir des expériences de participation, des engagements citoyens.

« Le projet il est intimement lié à ses racines sur le village, le plus important c'est ça. » (Vincent-association Toujak)

I.3.1.1 Lien fort au territoire de vie

Certains jeunes rencontrés nous ont parlé de leur lien avec l'endroit où ils ont grandi, qu'ils y soient encore ou qu'ils y reviennent, comme Karl qui a fait le choix s'installer dans la commune de son enfance même si c'est le « désert ». Ici, c'est l'attachement à ce territoire associé aux origines qui motive son investissement :

« Ma première idée, c'était de me réinstaller dans le coin car cela faisait longtemps que je l'avais quitté. J'en avais vraiment envie. C'est dans ce territoire que j'ai envie de m'investir et de vivre. J'ai construit une yourte sur un terrain dans laquelle j'habite maintenant et y'a 3 hectares autour que j'entretiens. Il y a déjà des choses qui se mettent en place et peut-être qu'à terme je m'installerai un peu en agriculteur. » (Karl –studio de musique)

Pour Ali, c'est la ville où il est étudiant et où il vit qu'il a choisi d'investir « c'est le quartier où j'habite » nous explique-t-il, avant de souligner l'importance qu'il y accorde :

« Cela a un affect un peu. Je le sais que j'apprécie me balader à vélo, observer un peu et il y a des coins qui me plaisent vraiment souvent : c'est là que je vais aller. » (Ali-friche artistique)

Ce qui semble partagé par les jeunes que nous avons rencontrés, c'est l'envie de s'inscrire quelque part, de marquer un lieu, de laisser une trace pour se l'approprier, et peut-être pour y prendre place, y être reconnu.

« Moi personnellement, je suis quelqu'un qui par mon éducation, mes convictions, cherche à œuvrer dans le bien. Donc c'est vraiment juste ça : vivre sans laisser de trace, ça ne sert à rien. J'aimerais vraiment marquer le territoire car on a fait du bien. Même si ce n'est pas

²⁷ Miralles, Jean-François, et al., op. cit., p. 23

bien, c'est une marque qui portera le nom de l'association et qui aura son histoire : « ils ont essayé de faire, ça n'a pas marché, on va essayer de faire mieux ». Donc c'est servir d'exemple en bien ou en mal mais la direction et l'objectif est d'aller de l'avant. Réussir ? Si on n'y arrive pas ce n'est pas grave, on aura essayé, ça sera marqué. » (Manuel-association Réseau utopiste)

Les initiatives que nous avons découvertes répondent à une envie de s'ancrer dans des territoires et d'y laisser une trace, une marque : il s'agit de s'approprier un lieu par l'agir et en cela peut-être d'être reconnu comme acteur de ce territoire.

I.3.1.2 Servir le territoire

Au-delà de l'envie d'appartenir à un territoire, de s'ancrer quelque part, il y a aussi l'envie de le servir, d'agir pour améliorer son lieu de vie, en investissant un projet qui soit adapté aux manques constatés ou qui vienne améliorer l'existant.

« On a commencé à chercher un projet, on s'est penchées sur l'environnement et le local avec l'environnement. On a fait un petit tour de notre commune pour voir les problèmes qu'il pouvait y avoir. On a repéré 3 choses : c'était les poubelles complètement pleines et salles, des bouchons autour des colonnes de tri et à la déchetterie ce qui nous a choquées c'était les personnes qui posaient des affaires alors qu'elles étaient complètement réutilisables et que personne ne pouvaient les récupérer. » (Joudy – bacs à bouchons)

Un projet comme le studio de musique dont nous parle Karl est un exemple d'action au croisement d'intérêts individuels et collectifs, qui articule la dimension privée et publique. La création du studio répondait d'abord aux besoins d'un groupe d'amis musiciens pour s'ouvrir ensuite à la prise en compte d'autres habitants. Certaines initiatives participatives portent ainsi la volonté d'agir dans et pour un territoire, d'agir pour sa population.

« On portait un certain intérêt à notre territoire et à ce qui s'y passe et on était intéressés pour s'investir. Ces 2 choses ce sont un peu regroupées dans l'idée que si il n'y a pas de structures qui nous conviennent, pourquoi ne pas en créer une qui soit intéressante pour nous comme musicien mais également qui soit ouverte aux jeunes sur le secteur et qui soit aussi vachement accessible en terme de budget de prix. Souvent on entendait cette remarque que la musique est quelque chose qui n'est pas toujours accessible aux non-initiés. C'était donc l'idée de créer une structure qui permette les répétitions musicales à très faible coût de manière associative et aussi pourquoi pas derrière avoir des projets d'initiation, de partage, d'échange de savoirs autour de la musique. »

I.3.2 Faire avec la population

Nous avons vu comment le groupe d'amis et/ou de pairs conditionne les initiatives et comment les démarches participatives s'inscrivent dans un territoire et trouve même leur finalité dans celui-ci. Ce phénomène s'articule, en outre, avec la proximité que les jeunes entretiennent avec la population dans le cadre de leurs actions.

François nous explique comment son collectif « allons-y » essaie de s'appuyer sur l'écoute de la population pour s'inscrire dans une démarche de démocratie participative : faire participer la population au projet initié et mené par des jeunes en s'appuyant sur les avis, leurs besoins.

« Moi je crois beaucoup à la démocratie type participative. Je vois ça d'autant puisqu'avec mes études, je suis en école d'ingénieur sur l'environnement, et donc je pense par exemple à la méthode des agendas 21. On essaye de faire participer la population avec les questionnaires des réunions publiques. Essayer de les faire s'exprimer pour qu'ils soient

aussi force de proposition, moi je trouve ça très intéressant comme démarche, comme façon de faire. Sur des questions de la langue bretonne, il n'y a pas vraiment ce travail de proposition à faire mais plus une écoute des réalités du terrain. »

Jean nous parle de leur souhait de faire découvrir son projet à la population, de la sensibiliser, lui donner envie de jardiner, d'agir également. Dans ce cas, ce sont les jeunes qui, à travers leur projet, ouvrent les possibles, les capacités d'agir, qui, en quelque sorte, essaient de développer l'*empowerment* de la population. Peut-on dire en ce sens qu'ils endossent un rôle éducatif?

« L'idée c'était donc de semer, de planter, de faire pousser des légumes, soit des légumes classiques soit des légumes anciens et insolites parce qu'on avait envie de sortir un peu de l'ordinaire. Du coup le but au final, si on y arrive, ce serait de faire vers juin-juillet une porte ouverte, d'ouvrir à tous les habitants ce jardin là pour, à la fois les sensibiliser au fait d'avoir un jardin, de les faire goûter ce qu'on aura réussi à faire pousser et de leur distribuer des graines pour ceux qui veulent essayer chez eux. »

Ali de son côté souhaite interpeller par ses pratiques artistiques dans l'espace public les habitants, influencer leurs comportements, leurs représentations, en les surprenant en modifiant leur environnement.

« Le choix de la rue coïncidait vraiment avec le côté éphémère du mandala : c'est créer quelque chose dans un lieu. Les gens interagissent avec car ils passent, ils le voient (...) C'est vraiment apporter quelque chose qui va perturber ou amener les gens à penser autrement avec cette idée-là, moi je travaille l'art urbain énormément(...) L'espace public est un espace de visibilité : c'est pour montrer le travail aussi. C'est comme je disais un espace où je construis un petit peu nos habitudes, nos quotidiens, nos parcours et c'est vraiment stylé. J'aime marcher et regarder ce qui m'entoure et c'est vrai souvent que les gens quand ils marchent ils fixent le sol, et en regardant le sol il y aurait peut-être des choses qui chamboulent un peu. Il y a des chemins qui feront toujours mais ils s'arrêtent parfois pour des choses qu'ils n'avaient pas vues encore avant. »

D'autres comme Vincent et les membres de son association souhaitent partager leur activité avec la population : l'amener à dépasser les *a priori* pour faire ensemble. Il s'agit d'être reconnu pour sa contribution au territoire afin de pouvoir agir avec les habitants, de faire ses preuves pour gagner la confiance de la population, afin que les transformations, le changement, soit acceptés, voire partagés.

« Nous on a toujours été discrets et puis en fait au départ on était vraiment « les pieds en Tongues ». C'est quand ils ont vu le bâtiment, le jour où les fermiers, où tous les chasseurs ont défilé (...) Tout le monde s'est dit ce jour-là : « ce ne sont pas des branleurs, ce sont des faiseurs et pas des dizous (...) » Et puis après, le dernier truc ça a été le Toujak festival : là y'a une adhésion de la population mais je ne m'y attendais pas du tout. Donc le maire, les élus, les gens disent : « c'est génial les musiques actuelles ». Pour eux les musiques actuelles c'était les free parties et puis des punk dans un squat... » (Vincent association Toujak)

Malgré ce souhait de faire pour et avec les habitants, il n'est pas toujours simple de mobiliser la population. Philippe, investi dans une association qui porte un regard spécifique sur la société, constate que ce n'est pas facile d'inviter à débattre sur un sujet qui peut être polémique ou porter des valeurs non partagées. Ainsi, même s'il y a une volonté des jeunes d'être ouverts à toutes et tous, certains espaces de participation sont difficilement investis. Il semble, par exemple, plus facile de mobiliser largement sur l'organisation d'un événement culturel très accessible et convivial.

« On vise tout le monde, ce n'est pas le grand public car ce n'est pas courant et on revendique un certain nombre de choses. C'est une association marquée par des idées (...) quand on organise des trucs forcément, le débat par exemple au cinéma sur l'agriculture, cela n'intéresse pas tout le monde : les problématiques nord sud, les changements dans nos modes de vie, donner envie aux gens de changer pour aller plus doucement, réfléchir à nos modes de consommations, d'une manière générale. Le week-end sur la ferme, c'est l'occasion de partager cette chose là mais cela questionne pas mal, et les parents et les jeunes sont un peu désinvestis de ces questions. Si, l'autre chose : on a accueilli une troupe de clown il y avait 120 personnes. C'était le premier événement qu'on faisait au village qui n'a rien d'agricole et donc c'était la 1ere fois qu'on voyait une diversité en termes de public. Ce n'est pas évident de réussir à mobiliser tout le monde, là cela s'est fait de manière partenariale importante avec le soutien du village. » (Philippe-association SMET)

1.3.2.1 De l'intergénérationnel en actes

Plusieurs démarches participatives proposent de partager avec la population l'organisation d'un événement afin de renforcer ou de créer des liens. Il s'agit d'inviter la population à participer afin de la remercier d'accueillir le projet des jeunes, de faire une place aux habitants, de leur permettre de s'investir, de travailler. Ces événements co-organisés permettent de se rencontrer, développent de l'activité économique. La population a fait une place aux jeunes, a accepté leur démarche sur le territoire : en retour, les jeunes offrent une place aux habitants, leur ouvrent une nouvelle opportunité.

« Après on a le Toujak festival mais on n'est pas organisateur de festival : c'est une grosse kermesse c'est vraiment pour remercier la population de nous accueillir donc c'est du prix libre. Ce sont des spectacles gratos pour les gamins, des associations. On fait participer pleins d'associations c'est des stands (...): ils tiennent un stand ensemble et ils vendent des gâteaux. (...) On a 2 sculpteurs, on a même des peintres : il y a pleins de gens, il y a pleins d'anciens qui sont à la retraite qui font plein de truc. (...)Après on ne fait pas de bouffe le midi pour faire marcher les commerces du coin. On essaye de faire de bosser tout le monde. » (Vincent association Toujak)

Manuel nous parle de l'organisation de la journée « sortez, c'est l'été » qui permet à son association d'offrir à la population la possibilité d'un engagement bénévole, de participer à un moment valorisant pour soi et pour le territoire. Ainsi, la mobilisation des jeunes peut impulser la mobilisation d'autres habitants.

« La réussite pour moi c'est de voir des personnes qu'on verra jamais bénévoles ailleurs en train de servir des sandwiches, des merguez, des salades, de distribuer des boissons, de surveiller les structures gonflables. Je me suis dit que c'est magnifique. Je me suis dit que c'est des personnes qu'on qualifierait de tous les mots. Les voir là prendre soins des enfants, accompagner les mamans, les papas, être là pour la mise en place, pour le rangement, c'est magnifique. On avait plus de 20 bénévoles d'un certain d'âge : c'était magnifique. »

« On a juste été vers eux. On leur a dit qu'on avait besoin d'eux : « tel jour faut être là venez ! Ah oui vous faite quoi ? On va faire ça comme l'année dernière, est-ce que tu peux nous aider là-dessus ? » Et certains sont arrivés le jour même, quand ils nous ont vu, ils ont ramené leurs enfants, ils ont mis des gants et nous ont demandé si on avait besoin d'un coup de main : cela s'est fait naturellement. » (Manuel-association réseau utopiste)

L'élan, la dynamique et l'ouverture de certains projets à l'initiative de jeunes dans un territoire parviennent à créer un réseau d'entraide au sein de la population qui peut aller du « coup de main »

à la contribution financière : est-ce le résultat d'une démarche qui a fait ses preuves, d'un travail accompli, d'un engagement reconnu, d'un effort fourni, d'un apport concret dans le territoire ?

« On essuie une phase de développement qu'on doit gérer, qu'on doit négocier(...) Sinon il y a pleins de gens : il y a des artisans d'arts qui nous filent des coups de mains. On a eu pleins de cadeaux des forgerons, des mecs qui travaillent le cuir. Quand on a fait le projet de crowdfunding une entreprise de Morlaix nous a offert 7000 euros de boîtes de cellulose, une entreprise de Nantes de transport routier a affrété 2 camions de Nantes pour aller à Morlaix et nous rapporter du matériel. Ici on a halluciné quoi, voilà c'est super chouette, et il y a tous les commerçants du coin. On a beaucoup de chance, on a énormément de chance. » (Vincent-association Toujak)

I.3.2.2 Le numérique pour faire réseau

La construction du lien social semble être au cœur des préoccupations des jeunes que nous avons rencontrés. Ces liens peuvent se vivre concrètement dans l'organisation partagée de temps publics qui permettent à chacun de s'investir. Ils peuvent aussi se nouer via les outils numériques qui permettent un élargissement territorial.

« On est principalement sur du public quartier zone urbaine sensible où contrat urbain de cohésion sociale mais aujourd'hui on est bien au-delà en terme de communication, d'interactivité. On a un groupe Facebook qui regroupe plus de 1200 amis et il n'y a pas que du quartier, il y aussi du rural qui sont amis. On s'étonne car tous les jours, on a des demandes d'ajouts, donc c'est bien. »

Au-delà d'une sensibilisation élargie, Facebook permet également à l'association « réseau utopiste » d'ouvrir un espace d'échange complémentaire aux rencontres en direct ou aux échanges au téléphone.

« On vient les samedis à 18h ou sinon c'est sur internet par échange de mails ou téléphoniques ; par exemple les échanges Facebook : on est une dizaine de membres actifs pour gérer. » (Manuel-association réseau utopiste)

Enfin, Facebook est utilisé comme un outil de participation collective, une modalité de communication interactive et un espace de mobilisation, d'action mais aussi de valorisation, et de visibilité.

« On a mis en place un site internet où on présente notre initiative et on a appelé les gens intéressés à reprendre un courrier et à le transmettre à leurs candidats pour les municipales et derrière de nous informer pour qu'on tienne à jour le site internet : il y a une carte interactive Google Map avec les points affichés pour les communes où les candidats ont été questionnés et un tableau récapitulatif des listes qui ont été questionnées. C'est nous qui avons centralisé les réponses : les gens ont fait le travail, ont envoyé le courrier à leurs candidats et on les a publiés en ligne. C'est une action vraiment différente que d'aller bloquer quelque chose sur le terrain. C'est vraiment une autre forme de participation une autre forme la palette est vraiment large. » (François collectif « Allons-y »)

Conclusion : initiatives revendiquées, assumées et partagées ?

Les projets dont nous parlent les jeunes rencontrés dans le cadre de la deuxième étape de la recherche collaborative Jeupart se démarquent de ceux dont les acteurs de la jeunesse nous ont parlé lors de la première étape : ils ne naissent pas dans le cadre d'une impulsion des professionnels ou des élus, ils ne visent pas la réponse à un dispositif incitatif à la participation, ils ne cherchent pas à répondre à un appel à consultation ou à mobilisation citoyenne. Ils ne s'inscrivent pas forcément non plus dans ce qui avait été visé comme cible d'enquête au départ : le hors cadre. Ils peuvent utiliser, par exemple, la forme associative et des financements publics, être en relation avec les acteurs de la jeunesse de leur territoire ou des partenaires institutionnels et pourtant ces démarches semblent avoir en commun certaines spécificités :

Ce qui semble caractériser les démarches participatives dont nous ont parlé les jeunes dans le cadre de cette étape de recherche c'est un agir ici, ensemble et librement :

-un agir libre : les propos revendiquent l'initiative des démarches, une certaine d'autonomie en actes. Les actions sont vécues comme émancipatrices. La participation à l'initiative des jeunes se formalise par un processus créatif, par un mouvement permanent qui peut intégrer des risques mesurés. Ces espaces de liberté agie nécessitent un engagement important, voire « sans limites », mais toujours volontaire de la part des porteurs, associé à un plaisir d'agir essentiel pour eux.

-un agir ensemble : les jeunes rencontrés nous ont fait part de l'importance du groupe d'amis qui a fait naître le projet ou bien du groupe des pairs qui s'associent pour agir. Ici le faire collectif, le commun, est à la fois ce qui motive et mobilise mais aussi ce qui détermine le fonctionnement collectif et l'organisation de l'action ou du projet. Qu'ils agissent en collectifs informels ou dans le cadre de mouvements partisans très hiérarchisés, ils sont très attachés au principe de démocratie participative et font l'expérience du dialogue permanent.

-agir ici : les démarches participatives enquêtées sont marquées par un ancrage fort de l'agir dans un territoire donné : le lieu de vie des jeunes concernés. Au-delà d'un site d'accueil de leurs actions, le territoire est à investir pour se l'approprier : pour qu'il s'adapte mieux à leurs besoins, pour le transformer. Agir ici, au-delà d'une localisation géographique, c'est un espace de nouage et de développement des liens sociaux : il s'agit d'agir pour et/ou avec les habitants. Cette construction de lien social peut aussi, via le numérique, s'ouvrir plus largement et mobiliser au-delà du territoire d'action.

Partie II Les liens entre les initiatives rencontrées et l'action publique

Cette deuxième partie interroge les liens entre les initiatives rencontrées et l'action publique grâce à trois axes d'analyse. Dans un premier temps, il s'agit de comprendre les initiatives relatées dans les témoignages comme porteuses d'un intérêt collectif (II.1). Ensuite, nous proposons de nous intéresser particulièrement à la manière dont les activités mises en place par les jeunes rencontrés interagissent avec les actions publiques menées par les institutions (II.2). Enfin, ayant perçu l'intérêt collectif des initiatives des jeunes et au regard de la mission d'organisation des politiques publiques des collectivités, nous proposons de réfléchir aux modalités de co-construction des politiques publiques entre ces acteurs (II.3).

II.1 Des initiatives porteuses d'un intérêt collectif

Les entretiens que nous avons menés nous permettent de comprendre que les initiatives s'inscrivent dans un engagement collectif. En ce sens, elles sont dans la quasi-totalité des cas, développées en réponse à des besoins publics locaux identifiés et pris en charge par les jeunes. L'organisation des initiatives est par ailleurs très souvent orientée vers une population plus large que les seuls membres du collectif créateur de l'action. La formalisation de l'intérêt collectif est rendue possible grâce au recours à la liberté d'association qui semble également être parfois un moyen de reconnaissance des initiatives menées.

II.1.1 Des initiatives menées en réponses à des besoins publics locaux

Nous avons constaté que l'implication collective répond souvent à des besoins identifiés par les jeunes dans leur territoire. Selon les actions entreprises, cela peut s'exprimer de différentes manières.

Une association qui œuvre dans le champ de l'insertion nous explique ainsi la création de ses actions en réponse à des constats tirés de l'expérience des membres fondateurs :

« En fait, quand on a commencé petit à petit l'association. (...) C'est petit à petit. 2008 : on s'investissait pas trop et à force de chercher, de questionnements et en participant à différentes instances, 'ah mince, il faut qu'on apporte quelque chose car il y a des mesures qui sont données et ce n'est pas forcément les bonnes'. » (Manuel, 29 ans, réseau utopique).

En matière culturelle, un des jeunes interrogés fait également le constat de propositions publiques peu présentes dans son territoire :

« On a créé notre collectif justement du coup avec d'autres associations du territoire pour dynamiser la commune parce qu'il manquait d'actions culturelles sur la commune, sur le territoire, un manque local. » (Vincent, 40 ans, toujak).

Un autre groupe qui veut se mobiliser pour l'environnement observe concrètement les problèmes posés dans la commune afin d'agir :

« On a fait un petit tour de notre commune pour voir les problèmes qu'il peut avoir. Donc on a repéré 3 choses, c'était les poubelles complètement pleines et salles, des bouchons autour des colonnes de tri (environnement très sale autour). On a été à la déchetterie, et ce qui m'a choqué : les personnes posaient des affaires alors que c'était complètement réutilisable et personne ne pouvaient les récupérer » (Joudy, 20 ans, bacs à bouchons).

À un autre niveau, un collectif nous explique leur démarche de diagnostic permettant d'initier une réflexion pour créer une politique de jeunesse dans la ville :

« Il y a des professionnels, il y a des élus. Les professionnels : il y avait les CPE des lycées, une animatrice du PIJ. Les élus : il y avait l'élus jeunesse de la Ville lors des entretiens pour le diagnostic. De ces entretiens sont ressortis cela : il y avait aussi un chargé de mission du pays mais qui est aussi élu je sais plus où enfin voilà (...) C'est pas souvent que ce sont des organisations de jeunes qui sont à l'initiative, qui pilotent le projet et qui décident d'associer les acteurs et des élus c'est plutôt souvent dans l'autre sens » (Martine, 19 ans, les politistes).

Pour répondre à une offre politique inadaptée dans notre premier cas, de faible envergure pour le second, inexistante dans les troisième et quatrième cas, les jeunes choisissent ainsi d'agir en mettant en place des initiatives concrètes. Ces constats sont également opérés de différentes manières : expériences vécues dans le cas de l'insertion et de la politique culturelle, observation concernant l'environnement et diagnostic concernant la politique de jeunesse. Comprendre l'action des jeunes rencontrés fait ainsi référence à l'idée que des citoyens sont capables de gérer des biens communs sans nécessairement recourir à l'organisation institutionnelle classique, comme cela a déjà pu être observé²⁸.

II.1.2 L'implication des autres citoyens dans les actions développées par les jeunes

Un deuxième élément permet de comprendre le rapport à la collectivité des initiatives. Il s'agit du lien à la population. En effet, les actions sont très souvent tournées vers l'extérieur et affectent ainsi nécessairement les autres citoyens.

Lors d'actions de blocage d'un bureau de poste pour inciter à la reconnaissance de la langue bretonne, on nous précise qu'il ne s'agit pas d'agir contre les usagers et les employés. L'idée de respect de ces personnes et d'explication de la cause est présente dans le témoignage :

“Dans l'idée d'une part, de ne pas handicaper les usagers : c'est que par exemple s'il n'y a pas de bretons à la poste de telle commune ça n'a rien à voir avec les usagers. Enfin ils ne sont pas en cause, ni même les employés. C'est très important aussi pour nous : le problème ne vient pas des employés, monsieur un tel qui est au guichet il ne peut pas grand-chose. L'idée ce n'est pas de les empêcher de travailler non plus. Justement dans cette relation avec les usagers, les actions ce n'est pas juste : 'tiens on va là tel jour'. C'est un peu de préparation avant avec des tracts pour expliquer la nature de l'action, quelles sont les revendications” (François, 21 ans, Allons-y!).

Un graffeur explique la manière dont il agit dans l'espace public et les expériences de liens aux citoyens :

“C'est arrivé quelqu'un qui a écrit « beau » dessus donc je sais pas comment le prendre, sinon c'est souvent respecté. Après, je me suis fait volé, enfin à partir du moment où on le met dans la rue, il ne m'appartient plus réellement. J'avais mis ça sur un panneau en bois pour les chantiers et je vais dessiner dessus 3-4 jours. Après, je suis revenu et le panneau était arraché. Je pense que quelqu'un l'avait récupéré, après cette idée d'appartenance car c'est plus dur de prendre sur ce qui au sol, après je n'ai pas réellement pensé à une interaction” (Ali, 21 ans, Friche artistique).

²⁸ Ostrom, Elinor. *Governing the commons: The evolution of institutions for collective action*. Cambridge university press, 1990.

Des actions culturelles peuvent également être mises en place directement pour les habitants et susciter une forte mobilisation :

« Et là du jour au lendemain, on s'est retrouvé aussi bien avec le chasseur d'extrême droite que des gros paysans qui polluent comme des porcs, des d'extrême gauche, des riches, des machins, des trucs et voilà tout le monde et ce jour-là : 'c'est pas des branleurs, c'est des faiseurs. C'est pas des dizous c'est des faisous'. Et puis, à partir de ce moment-là, il y a eu ça et puis après ils ont vu la bière : 'super' : c'est un lien social un bistrot. (...) et puis après le dernier truc ça a été le Toujak festival : là y'a une adhésion de la population » (César, 23 ans, toujak).

D'autres proposent aux citoyens de venir aider à mener les actions de l'association :

“ On pensait ouvrir ça à tous les habitants qui étaient motivés. On a pensé au début à même ouvrir le jardinage à ceux qui voulaient mais c'était trop galère on trouvait. Et puis le fait de pas pouvoir filtrer, le fait de pouvoir avoir des gens qui au final ne sont pas motivés que ce soit le bazar. Donc au final, on s'est dit qu'on bosserait à 3 mais qu'on ouvrirait à tous les gens qui veulent vraiment en faisant des annonces dans les journaux et même dans les commerces locaux.” (Jean, 19 ans, Le jardin).

Les citoyens sont donc intégrés de diverses façons dans les actions sur lesquelles nous appuyons nos propos. Nous retenons que les jeunes sont bien conscients d'intervenir dans l'espace public. Du simple usager à respecter et à informer, en passant par la reconnaissance d'un citoyen pour une œuvre artistique, ou encore la participation à un festival ou une action de jardinage, les citoyens ont une place importante dans les mobilisations des associations.

II.1.3 Le rôle de l'organisation associative dans le développement des collectifs

Un élément central qui caractérise la plupart des initiatives menées est l'association. Le choix de cette forme est intéressant du point de vue de l'intérêt collectif des actions. Le recours à l'association consiste en effet à exercer une liberté publique. Des citoyens qui s'associent grâce à une liberté garantie par l'État concernent ainsi fondamentalement les institutions. En outre, la mobilisation de la liberté associative permet aux jeunes de structurer l'intérêt collectif qu'ils portent.

Différents niveaux de structuration peuvent exister. Plusieurs groupes de jeunes agissent comme association de fait ; certains sont accompagnés par des associations d'éducation populaire plus instituées. Cette situation est expliquée dans ce témoignage :

« on était une équipe (de l'organisation de jeunesse) donc on fonctionnait comme une association mais dans le cadre d'une grande association qui était un soutien sur tout ça surtout le côté administratif et tout le côté méthodologie de projet. À terme, (l'organisation de jeunesse) n'a pas pour projet de garder la main sur ces projets-là et donc vient le temps de la création de sa propre association. Voilà, nous pour l'instant ça ne s'est pas présenté encore qu'on se dise 'tiens on va créer notre propre association détachée' (de l'organisation de jeunesse tout simplement par facilité, des idées de ne pas multiplier les couches » (Karl, 22 ans, studio de musique).

Il faut noter que les jeunes dans ce cas disent fonctionner « comme une association » et n'ont pas conscience qu'ils le font réellement en fait si l'on se réfère à la loi de 1901. « L'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices. Elle est régie, quant à sa validité, par les principes généraux du droit applicables aux contrats et obligations »,

dispose l'article 1 de la loi du 1er juillet 1901. Tous les citoyens qui s'unissent dans cette modalité sont donc considérés comme association. Le statut d'association de fait est par ailleurs précisé dans l'article 2 : « *Les associations de personnes pourront se former librement sans autorisation ni déclaration préalable, mais elles ne jouiront de la capacité juridique que si elles se sont conformées aux dispositions de l'article 5.* »

Un autre groupe de jeunes qui agit également dans cette perspective est quant à lui conscient de son statut :

“Peut-être la spécificité de ce collectif, c’est que c’est un collectif informel qui n’a pas de statuts, ce n’est pas une association loi 1901. Si on cherche un peu au niveau du droit, ça doit être a priori une association de fait.” (François, 21 ans, Allons-y !).

D'autres ont choisi de créer une association pour faciliter les démarches administratives :

« on a souhaité créer en association car c’est toujours plus compliqué d’organiser les choses en tant que collectif informel en terme d’assurance pour être protégé, pour pouvoir faire quelque chose d’officiel. On forme une association, c’est mieux à partir du moment où on ouvre au public » (Philippe, 27 ans, SMET).

Un autre groupe se définit d'ailleurs comme « collectif », faisant ainsi référence à l'idée d'organisation informelle, mais avec un statut d'association déclarée. *“C’est un collectif mais qui a un statut juridique association 1901” (Vincent, 40 ans, toujak).*

Les exemples présentés permettent de comprendre que plusieurs des groupes utilisent la liberté d'association, de manière implicite ou explicite. Ils n'évoquent cependant pas la portée du recours à cette liberté publique et ne mettent ainsi pas en avant, peut-être par manque d'intérêt ou par méconnaissance, le rôle des institutions dans la garantie de cette liberté. Si, pour les associations de fait, le lien à l'État comme protecteur de la liberté de s'associer peut être abstrait, les associations déclarées ont nécessairement dû être enregistrées à la préfecture. Le rôle de l'institution n'est pas mentionné par les groupes de jeunes concernant leur modalité de regroupement. L'institution est cependant évoquée dans la reconnaissance de l'action grâce au statut associatif dans un cas :

“On s’est senti pas plus reconnu, mais quand on se constitue comme association, il y a des droits reconnus aux associations. C’est surtout pour mettre en œuvre ce qu’on attendait de mettre en œuvre. C’est aussi pouvoir bénéficier des dispositifs qui existent pour les associations que ce soit des aides financières, matérielles, bureaux (...) Quand on a une association dans ses statuts, on voit ce qu’elle veut faire.” (Manuel, 29 ans, Réseau utopique).

II.2 Les interactions entre les activités mises en place par les jeunes et les institutions

Les initiatives étant donc porteuses de valeurs publiques fortes, il est logique que des liens avec les institutions se développent. Plusieurs difficultés sont rencontrées dans le développement des activités menées par les jeunes qui peuvent être freinées et déboucher parfois sur des conflits. Malgré ces éléments, les jeunes conservent une vision relativement positive des institutions. Certains soutiens des institutions sont tout de même proposés aux jeunes.

II.2.1 Les difficultés institutionnelles rencontrées par les jeunes

Étant à l'initiative d'actions qui concernent la collectivité, les jeunes sollicitent parfois les institutions de leur territoire. Les témoignages recueillis montrent que le rapport avec les institutions dans le cadre des actions proposées est peu constructif.

À la création de l'initiative, les jeunes ont le sentiment de ne pas être écoutés par la mairie qui les réoriente vers une communauté de communes :

« On est allé à la mairie pour en parler et on ne sait pas vraiment ce qui s'est passé. En gros, ils nous ont dit que ce n'était pas leur devoir, ça ne les intéressait pas notre projet. À ce moment-là, ils nous ont dit de nous rediriger vers la communauté de communes ». (Joudy, 20 ans, bac à bouchons).

Dans un deuxième cas, on nous explique le refus de collaboration d'une autre mairie et la frustration que cela peut créer. Dans une autre collectivité, les jeunes sont mieux reçus et mettent en avant les facteurs personnels et territoriaux pour expliquer les différences de traitement :

« Ce n'est pas dans la politique du maire de s'occuper de ces jeunes-là donc nous quand on arrive pour proposer notre projet... On est sortis, on était un peu dépité, on s'est dit que cela n'allait jamais marcher notre projet. Après même semaine, on a eu un rendez-vous dans une autre commun. Le maire est un peu plus jeune (la cinquantaine) et lui, il a des enfants à peu près de nos âges donc il comprenait bien notre projet et à quoi cela pourrait servir. Je pense qu'il arrivait à se dire 'en fait cela pourrait servir à des jeunes à moi'. Il arrivait à se projeter par rapport à notre projet. Donc on n'est pas toujours écoutés et cela dépend beaucoup du maire et de la ville où on situe le projet. » (Nadine, 27 ans, aire de covoiturage).

Nadine poursuit en expliquant que le temps institutionnel n'est pas forcément compatible avec celui des jeunes et que ceci peut créer des difficultés :

« Cela demande beaucoup de temps pour s'adresser à eux, pour faire des choses avec les institutions. J'ai l'impression que tout prend une ampleur compliquée alors que par exemple notre projet était très simple : à la base et on avait l'impression que c'était vraiment quelque chose de compliqué à mettre en place parce que les décisions doivent être prises en commission, il faut rester dans son domaine... C'est une histoire de temps c'est embêtant » (Nadine, 27 ans, aire de covoiturage).

Ces différences de culture de travail entre les institutions et les organisations de jeunes peuvent être à l'origine de conflits :

« nos rapports ont été conflictuels car peut-être qu'on ne correspondait pas aux codes attendus par les institutions pour parler et traiter de ces questions-là car notre démarche n'est pas subversive. Mais quand on a quelque chose à dire, on aimerait être entendus. Après, on peut être maladroit, on peut faire des erreurs, on peut dire n'importe quoi : mais expliquez-nous en quoi on dit n'importe quoi ». (Manuel, 29 ans, réseau utopique).

Les mobilisations plus contestataires, comme celle expliquée ci-dessous, peuvent d'ailleurs être menées en réponse au manque de prise en compte des jeunes par les institutions :

« je pense à une action : c'était le blocage du centre administratif de la poste à Quimper où là forcément on empêche des gens d'aller travailler. Bon, il y a eu les forces de l'ordre qui sont venues, les renseignements généraux. Après, de mon point de vue, c'était justifié. Ces actions-là, dans la mesure où tous les courriers étaient restés sans réponse... Bloquer pour bloquer ça n'a aucun sens d'aller bloquer, moi je préfère rester chez moi écrire des lettres : c'est plus simple et moins risqué » (François, 21 ans, allons-y !).

II.2.2 Le maintien d'une vision relativement positive des institutions

Les institutions sont reconnues par les jeunes rencontrés comme étant un acteur du territoire à prendre en considération et qui peut être une ressource :

« de manière générale, je n'ai pas de vision négative des institutions. Disons que pour moi, elles font partie d'un paysage de tel thème, elles ont de très bons côtés des fois dans les budgets qui sont débloqués. Les institutions ont un fond qui est assez intéressant pour mener des actions » (Karl, 22 ans, studio de musique).

Les codes établis par les institutions concernant le soutien financier sont à respecter pour un des collectifs rencontrés :

« je n'ai aucun problème avec les institutions. C'est un partenaire financier de premier choix. Quand même en général, c'est celui qui donne. On ne peut pas lui reprocher qu'il donne de l'argent. Après il y a des formulaires à respecter, des manières de faire, moi je n'ai pas de problèmes avec les institutions, je les connais bien. Donc pour moi, il ne faudra pas aller à l'encontre à ce qu'ils entendent pour arriver à nos fins, car le but est d'arriver à un financement donc, il faut jouer le jeu.» (Philippe, 27 ans, SMET).

Un autre facteur de reconnaissance de l'institution peut également être la dynamique organisationnelle. En expliquant que l'association peut connaître une forme d'institutionnalisation, l'organisation associative se retrouve à agir dans une logique proche de l'organisation de la collectivité, à des échelles bien différentes bien entendu. La compréhension entre les deux organisations pourrait être ainsi plus facile. L'institutionnalisation n'est pas alors considérée comme quelque chose de négatif en soit :

« mais on n'a jamais été fermés à l'institution. De toute façon, plus une association ou un mouvement va avoir son ancrage, plus il va devoir s'institutionnaliser. Mais on a vraiment rien contre et on cherche à faire profiter les institutions de notre travail, on cherche vraiment à irriguer le droit commun, les services. On n'est pas là pour les court-circuiter, on est là pour booster. » (Manuel, 29 ans, réseau utopique).

Les discours entendus ne sont jamais englobants et, même si le rapport avec les institutions est présenté comme source de complications, il y a une reconnaissance fréquemment exposée que des avancées sont possibles, notamment grâce à des personnes ressources qui peuvent faciliter le travail des organisations de jeunes :

« dans les réseaux totalement underground, les associations ou même des institutions, comme je disais, des indiens il y en a partout. Donc tu vois on bosse avec un super bien qui a un réseau départemental dans le Val de marne dans le 94. Mais c'est génial, on s'entend super bien et tu vois ça bosse, c'est naturel, c'est fluide » (Vincent, 40 ans, Toujak).

II.2.3 Les modalités de soutien des institutions aux actions proposées par les jeunes

Plusieurs collectifs ont recours au service civique, dispositif publique, pour organiser leurs actions. L'indemnité, financée en très grande partie par l'État, peut être considérée comme un facteur déterminant dans l'implication des jeunes :

« est-ce que les jeunes en service civique s'ils n'avaient pas leurs indemnisation, est-ce qu'ils seraient là ? Oui mais beaucoup moins. Mais oui, il ne faut pas se voiler la face, faut regarder les choses telles qu'elles sont » (Vincent, 40 ans, Toujak).

Une autre modalité de soutien plus explicite concerne le financement. Même si le soutien financier aux associations est possible, il n'est pas toujours bien considéré, représentant un manque d'autonomie par rapport à la collectivité dans certains cas. C'est le cas dans le champ de la culture bretonne, par exemple, où des associations qui touchent des subventions sont perçues comme moins indépendantes :

« Il y a des associations qui traitent de la culture de la langue bretonne, qui portent des revendications liées à ça, ça existe déjà cette forme-là d'agir ou de porter ces questions. Donc voilà, ils font comme ils peuvent et derrière ça a aussi des limites par exemple toucher des subventions. Ça peut être une limite, ça peut être un risque, enfin ça peut porter préjudice à l'indépendance. » (François, 21 ans, Allons-y!).

Quand un membre de l'association exprime des positions contraires à celle de la collectivité, l'effet peut se faire ressentir :

« On a eu des répercussions sur le financement par exemple la politique de la commune qui a décidé de nous octroyer uniquement 300 au lieu de 500 euros car une personne a fait l'erreur de participer comme porte-parole à une action qui s'est faite dans un autre village où il y a une usine qui appartient à Vinci, Vinci qui construit l'aéroport de Notre Dame des Landes. Elle s'est donc plutôt positionnée en défaveur du projet de l'aéroport. » (Philippe, 27 ans, SMET).

L'idée que le financement peut favoriser la modification de la nature des initiatives est également présente à travers la critique du conventionnement :

« on avait l'opportunité à un moment d'être conventionnés, et à un moment je me suis coupé de ce financement-là. On aurait été des putain d'impérialistes on aurait pu aller sur Concarneau, Quimperlé (...) C'est souvent ce qui se passe...Donc tu vois on s'est coupés de ces financements-là. » (Vincent, 40 ans, toujak).

II.3 Une co-construction limitée des politiques publiques

Nous observons donc, d'une part, la mise en place par des jeunes d'actions collectives, menées dans un intérêt collectif, et, d'autre part, un cadre institutionnel qui a une incidence sur les initiatives développées par les jeunes. Les jeunes et les institutions agissant dans l'intérêt de leur territoire, il nous semble intéressant de réfléchir, à partir des entretiens menés, sur la co-construction des politiques publiques entre les acteurs. Le fait est que les jeunes interviennent dans les politiques publiques avec une reconnaissance limitée. Leur implication rend cependant inévitable leur prise en compte dans les politiques publiques, ce qui impose d'analyser les modalités de coopération plus précisément.

II.3.1 Une volonté des jeunes de faire reconnaître les interventions menées dans l'espace public

Les témoignages récoltés contiennent des éléments qui montrent que les jeunes souhaitent voir leurs actions davantage reconnues à plusieurs niveaux.

Ali (21 ans, friche artistique) évoque ainsi des possibilités de collaboration pour faire en sorte que ses activités soient reconnues au sein du territoire :

« Cela pourrait être un projet dans la ville, un projet sur une place, s'il y a un appel à projet cela pourrait se faire. Sinon, je sais qu'il y a des choses qui se font où il y a des artistes qui réinvestissent des friches ou des lieux comme ça, et ça ce sont des lieux qui me plaisent que

j'aime travailler. Alors, pourquoi ne pas essayer d'investir une maison abandonnée ou avant sa construction ? Ce sont des choses qui me plairaient. »

Il souligne cependant les difficultés du soutien pouvant être accordé par la collectivité en raison de la nature de ses actions :

« Je fais des choses à la limite de la légalité en quelque sorte. Du coup, j'ai du mal à me dire que je vais aller auprès de la mairie ou d'une autre institution pour qu'ils m'aident à faire quelque chose comme ça. »

L'idée de concertation émerge également dans une autre discussion. Il s'agit alors de faire en sorte que le point de vue des jeunes acteurs du territoire soit mieux pris en compte :

« Je pense que ça serait bien qu'il y ait plus de concertation déjà. Enfin, avant de créer une politique jeunesse ou une politique culturelle ou je ne sais pas quoi qu'ils interrogent déjà les premiers concernés, c'est à dire les jeunes, avant de mettre en place des subventions par exemple à des choses qui ne sont pas forcément adaptées à tous les territoires et à toutes les personnes. » (César, 23 ans, Toujak).

César poursuit en précisant qu'il ne s'agit pas d'être entendu à tout prix, mais qu'ils soient pris en compte :

« ce n'est pas leur mettre une idée dans le cerveau, c'est qu'ils comprennent cette idée. Voilà, on n'est pas sûrs que nos idées sont les meilleures mais voilà qu'ils nous écoutent à minimum mais après on est quand même pas mal écoutés. » (César, 23 ans, Toujak).

L'idée de consultation est une nouvelle fois exprimée, en déplorant le fait que les institutions n'aillent pas suffisamment vers les jeunes impliqués :

« Peut-être qu'ils prennent plus en compte plus l'avis des jeunes. Par exemple, je sais qu'ils sont en train de mettre en place une politique jeunesse en place, enfin une réelle politique jeunesse, et donc du coup un peu plus nous concerter avant, enfin venir vers nous (...). Nous on est là, on veut bien les aider, mais il faut qu'ils viennent vers nous aussi pour nous demander notre avis. » (Martine, 19 ans, Les politistes).

Si certains jeunes rencontrés émettent donc le souhait d'une plus grande reconnaissance, les relations qu'ils entretiennent avec les institutions sont parfois liées à cette tendance, non sans difficultés.

II.3.2 Les sollicitations des jeunes par les institutions centrées sur la concertation

Face à la volonté de collaboration des jeunes interrogés, la description des liens qu'ils entretiennent avec les institutions ne s'inscrivent pas toujours dans cette perspective. Les institutions ne viendraient ainsi pas facilement vers les jeunes, comme l'explique Karl :

« Il y a plutôt des particuliers qui sont venus vers nous. Les institutions du moins par ici mais je pense en général, elles ont des lignes budgétaires, elles ont des fonds qui doivent être affectés à certaines choses qui ont des critères. Pourtant, c'est quand même rare qu'elles viennent toquer à la porte des gens pour leur dire voilà j'ai vu c'est super ce que vous faites : j'ai des sous pour vous » (Karl, 22 ans, studio de musique).

Martine constate la même attitude des institutions en expliquant que c'est leur collectif qui les sollicite davantage que l'inverse :

« Parce que c'est principalement ça : c'est nous qui allons vers eux pour discuter, pour apporter nos projets etc. et très rarement l'inverse parce que je me souviens pas que la mairie nous ait demandé quelque chose. » (Martine, 19 ans, Les politistes)

Concernant le soutien financier, les autres collectifs décrivent la même réalité. En matière de concertation, en revanche, il arrive que l'institution soit à l'initiative de l'échange :

« C'est davantage nous qui faisons appel aux autres pour trouver des subventions, il y a le Conseil Général qui était en train de revoir sa politique jeunesse sur cette année et qui a vu notre projet et qui nous a conviés à venir intervenir (...). Du coup, là c'est eux qui sont venus nous chercher pour témoigner de ce projet. Après c'est plus l'équipe qui va vers les structures. » (Nadine, 27 ans, Aire de covoiturage).

Dans les territoires ruraux où les jeunes sont moins nombreux, la collectivité peut parfois être plus moteur de la participation :

« on est aussi sollicités car il n'y pas spécialement beaucoup d'associations à se mobiliser pour organiser des choses dans notre village. Cela leur arrive (la mairie) de nous envoyer des mails, de nous contacter pour nous demander, pour savoir si on est motivés pour faire quelque chose et on répond favorablement bien sûr. » (Philippe, 27 ans, SMET).

En matière de concertation, d'autres jeunes témoignent, eux-aussi, d'initiatives prises par l'institution :

« Il y a eu les échanges pour organiser un forum sur la jeunesse. Ils ont fait ça un peu partout là : c'était spécifique sur la mobilité, quelle mobilité pour les jeunes en milieu rural ? Mais aussi en milieu urbain ? Voir comment les jeunes allaient visualiser cette problématique ? (...) Ils souhaitaient qu'une personne de l'équipe puisse témoigner du projet pour montrer comment, en tant que citoyen, on peut se mobiliser pour pallier à cette problématique. » (Nadine, 27 ans, aire de covoiturage).

Dans la durée, ce type de pratique peut être institué en organisant des espaces de concertation comme dans l'exemple ci-dessous :

« Ils vont mettre une commission jeunesse en place à partir de septembre avec 1/3 d'acteurs jeunesse 1/3 d'élus et 1/3 de jeune. Donc du coup, à ce moment, ils solliciteront les jeunes pour participer à ces réunions. » (Martine, 19 ans, les politistes)

Les collaborations peuvent également être menées avec d'autres partenaires. Ali explique ainsi qu'un professionnel d'une association de quartier l'a sollicité pour participer à un festival :

« il m'a demandé (...) de participer aux travaux, c'était aussi des ateliers avec des enfants 'à la manière de' : en gros de travailler sur le mandala. Moi je leur présenterai mon travail, la participation avec les jeunes. Sinon je n'ai pas été sollicité. » (Ali, 21 ans, Friche artistique).

Les liens avec d'autres organisations peuvent en ce sens servir à échanger :

« on a d'autres associations qui faisaient des choses un peu similaires qui nous ont contacté pour savoir un peu ce qu'on faisait, pour avoir des idées de ce qu'il se faisait dans le coin ; d'autres qui se lançaient un peu comme nous et qui voulaient avoir des idées de comment ça s'était fait pour nous et même d'autres équipes de la même (organisation de jeunesse) » (Joudy, 20 ans, bac à bouchons)

Certains jeunes considèrent ainsi que les institutions ne sont pas suffisamment actives, alors que d'autres témoignent d'initiatives institutionnelles plutôt centrées sur la concertation dans une

dimension assez consultative. S'il s'agit d'une dimension importante de l'action publique, prendre en compte l'existence et les actions des jeunes dans leur construction et leur production serait tout aussi essentiel. Cette nécessité d'amélioration des collaborations avec les acteurs extérieurs à la puissance publique est soulignée par plusieurs auteurs qui développent ces remarques en analysant les possibilités de co-construction de l'action publique²⁹ ou en plaidant pour davantage de coproduction.³⁰

Penser que les collaborations doivent être davantage développées à l'initiative des collectivités est en outre appuyé par les analyses sur le rôle actuel des institutions qui se doivent d'agir avec les citoyens afin d'améliorer l'action publique. L'idée de « nouveau service public »³¹, qui propose de mettre les administrateurs publics au service des citoyens en les soutenant dans leurs initiatives, est très lié à ce constat.

La volonté de collaboration des jeunes rencontrés peut notamment être observée grâce aux liens développés avec d'autres partenaires. Les quelques liens observés avec les institutions posent plusieurs enjeux développés ci-après.

II.3.3 Les difficultés liées à la collaboration dans l'action publique

Les collaborations entre les jeunes et les institutions peuvent être source de difficultés. La recherche de compatibilité entre les aspirations des premiers et les cadres des secondes est parfois complexe, elle donne lieu à des négociations :

« Après, tout dépend dans quel sens on va : si c'est travailler dans un lieu, et que ce qui va être proposé, ils vont l'étudier et nous on va dire si c'est ok ou pas, si cela s'inscrit dans ce que je fais. On choisit le lieu qui nous plaît et je vais travailler dedans, si j'accepte c'est que ça me plaît aussi, moi c'est cette pratique dans la rue qui est axée sur cette liberté de créer, c'est trouver un juste milieu entre la pratique et quelque chose qui réponde (à ce qu'ils attendent).» (Ali, 21 ans, Friche artistique)

Des divergences d'interprétation sont également possibles sur certains problèmes publics :

« la 'wake-up', c'est une soirée. À la base, c'est un jeune qui a porté ce projet-là. Il avait fait un stage et un mémoire sur l'alcool, les jeunes et les problématiques des politiques publiques. En fait dans ce mémoire, il disait qu'il fallait plus encadrer les soirées de jeunes. Donc voilà, on nous dit 'pourquoi vous vendez de l'alcool dans ces soirées-là ? Enfin, c'est contradictoire(...) !' Mais du coup, Ce qu'on leur répond, c'est le fait qu'il y ait de l'alcool dans ces soirées-là et bien au final la consommation est moins élevée que s'il n'y en avait pas parce que du coup, ils apportent leur propre alcool et là, ils consomment beaucoup moins, enfin c'est ce qu'on a constaté nous avec l'expérience.» (Martine, 19 ans, Les politistes).

Dans un cadre où les jeunes investissent un espace public en créant des initiatives qui servent la collectivité, le rôle de l'institution est parfois flou. Il peut être décrit comme il suit :

²⁹ Verschuere, B., Brandsen, T., et Pestoff, V. "Co-production as a maturing concept". *Voluntas*, 2012, vol. 23

³⁰ Vaillancourt, Yves et Leclerc, Philippe. *Note de recherche sur l'apport de l'économie sociale dans la coproduction et la coconstruction des politiques publiques*. CRISES, 2008.

³¹ Denhardt, Robert B. et Denhardt, Janet Vinzant. « The new public service: Serving rather than steering". *Public administration review*, 2000, p. 549-559

« on estime si le territoire va bouger que c'est à l'institution du territoire de permettre cela et on espère qu'un soutien va se faire. C'est dans le cadre du dynamisme du territoire : on estime qu'on met déjà de notre temps. Est-ce qu'on doit mettre de notre argent personnel ? C'est une question qui se pose. On décide de mettre de notre temps et de notre argent mais on estime que la collectivité mérite d'en donner une partie pour nous aider à faire des choses. » (Philippe, 22 ans, SMET).

Ce rôle de soutien espéré des institutions pour faciliter l'action des jeunes est parfois absent. L'ambivalence de la situation des jeunes qui se retrouvent en situation de responsabilité en raison de l'absence de programme public, tout en espérant que ceux-ci soient plus importants, est ainsi exprimée :

« Je trouve ça dommage que l'on soit obligés enfin moi je l'ai vécu (...): devoir faire les choses nous-mêmes pour pouvoir par exemple, je ne sais pas, animer notre territoire, pouvoir occuper les jeunes de notre commune etc... Ce sont les jeunes qui doivent s'occuper des autres jeunes et qui doivent animer leurs territoires alors que ça devrait aussi venir d'ailleurs et pour ça on n'est pas aidés en plus. » (César, 23 ans toujak)

Une des difficultés sur la compréhension entre les acteurs réside en outre dans le fait que les cadres de participation proposés par les institutions ne sont pas forcément adaptés aux jeunes comme cela a déjà été montré³², même si des marges de manœuvre sont observables :

« on participe au schéma d'orientation de musiques actuelles : c'est super barbant, c'est super chiant mais bon il faut y être pour justement affirmer notre position .Mais bon après, tu sais ça marche sur le papier, ça marche un petit peu : on fait bouger les lignes.» (Vincent, 40 ans, Toujak)

Un des leviers qui permettraient de faciliter les relations entre les collectivités et les jeunes pourrait être le développement de liens personnels avec certains fonctionnaires. François explique ainsi le succès des actions de sa structure par ce fait. « Aujourd'hui on traite directement avec la directrice régionale ». (François, 21 ans, Allons-y !).

Au-delà du fait que le rôle de l'institution puisse être considéré par nature comme au service des citoyens, la plus grande coopération avec les collectifs de jeunes peut permettre de renforcer la qualité de l'action publique.

On nous explique en ce sens que les modes d'action, comme l'occupation de lieux délivrant des services publics, sont dus au manque d'écoute :

«enfin le collectif ne remet pas en cause l'organisation des choses comme ça, c'est plus face au manque d'écoute qu'on passe par les voies alternatives ; un peu pour que la structure existante prenne en compte les demandes, parce que le canaux habituels font qu'elles ne sont pas écoutées » (François, 21 ans, Allons-y !).

Enfin, une des vertus de la prise en compte des initiatives développées par les jeunes et de soutien qui leur est accordé est la connaissance du public que ceux-ci touchent lorsqu'ils agissent avec les pairs :

³² Loncle, Patricia. *Attentes croisées: communes et associations de jeunes dans l'agglomération rennaise*, 2007, p. 67-74

« encore une fois, on n'a jamais dit qu'on rentrait dans tout le quartier. On s'est dit qu'il y a un certain public qui correspond à nos codes, avec qui on arrive à composer et on dit qu'on va les orienter, c'est exactement ce qu'on cherche à faire pas plus pas moins » (Manuel, 29 ans, réseau utopique).

Conclusion – vers une action publique collective ?

En comprenant les initiatives développées par les jeunes que nous avons rencontrés comme porteuses d'intérêt collectif, nous suggérons ainsi de penser l'action publique qui concerne les jeunes depuis ceux-ci. Leur préoccupation pour le commun, en lien avec les populations de leurs territoires et le rôle de la liberté publique que constitue l'association, semblent être trois facteurs qui invitent à analyser leurs actions dans ce cadre.

Les activités qui concernent des collectifs de citoyens auraient ainsi intérêt à rencontrer les actions publiques entendues au sens des initiatives menées par les autorités publiques. Des difficultés sont cependant posées dans les relations que les jeunes entretiennent avec les institutions qui ne les soutiennent pas toujours, même si ceux-ci en conservent une vision relativement positive.

Des possibilités d'action publique partenariale sont observées. Les jeunes semblent en effet être ouverts aux collaborations avec les institutions. Ils constatent que les relations qu'ils entretiennent avec celles-ci sont cependant plus souvent développées à leur initiative. Quand ils sont sollicités par les institutions, il s'agit de démarche de consultation ou de concertation, ce qui pose question concernant la place globale qui leur est accordée dans les politiques publiques. Les difficultés liées aux collaborations sont multiples mais l'intérêt de les développer semble relativement apparent. L'enjeu de reconnaissance des initiatives menées par les jeunes comme composantes de l'action publique est fort. Les autorités ne sont en effet pas les seules à intervenir dans les politiques publiques. Le chemin pour considérer l'action publique « *comme la manière dont une société construit et qualifie des problèmes collectifs, élabore des réponses, des contenus et des processus pour les traiter* »³³ semble encore à parcourir en grande partie pour les citoyens que nous avons rencontrés. Pour ceci, les collectivités et l'État pourraient travailler à une plus grande reconnaissance des jeunes impliqués comme acteurs d'une action publique, en dépassant notamment la consultation de ceux-ci pour davantage construire des initiatives communes.

³³ Thoenig, Jean-Claude. Pour une épistémologie des recherches sur l'action publique. *Les dynamiques intermédiaires au coeur de l'action publique*, 2005, p. 285-306.

Bibliographie

- AKOUN André et ANSART Pierre, *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Le Robert Seuil, 1999.
- BERRAT Brigitte, « Ceux qui ne demandent rien : hors-jeu, résignés ou résistants ? », *ERES Vie sociale* 2008/1 n°1.
- DENHARDT, Robert B. et DENHARDT, Janet Vinzant. « The new public service: Serving rather than steering”. *Public administration review*, 2000, p. 549-559.
- GALLAND, Olivier. *Sociologie de la jeunesse*. Armand Colin, 2011.
- HAUTCHAMP Mickaël, NAVES Pierre, TRICARD Dominique, *Rapport de l'IGAS de la mission « Quelle intervention sociale pour ceux qui ne demandent rien ? »*, rapport 2005 026 de mars 2005.
- LONCLE Patricia, ROUYER Alice, « La participation des usagers : un enjeu de l'action publique locale », *Revue Française des Affaires Sociales*, n°4, 2004.
- LONCLE, Patricia. *Attentes croisées: communes et associations de jeunes dans l'agglomération rennaise*, 2007, p.67-74.
- LONCLE, Patricia. *Pourquoi faire participer les jeunes ? Expériences locales en Europe*. Paris : L'Harmattan, 2008.
- MIRALLES, Jean-François ; JOANNY, Julien ; GAILLAT, Eva ; ANDRIQUE, Olivier. *Les jeunes dans la vie locale: la participation par l'action*. Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire, Marly le roi, 2006.
- RICHEZ Jean-Claude, *Cinq contributions autour de la question de la participation des jeunes*, Paris, INJEP, 2012.
- RIZET, Stéphanie. *Jeunes mineurs en associations : quel impact sur les parcours?*, INJEP, 2010, 70 pages.
- ROUDET, Bernard. « Liens à la politique. Des jeunes davantage impliqués et plus protestataires ». *Jeunesses études et synthèses*, 2010, no 2.
- ROULLEAU-BERGER Laurence, « Expériences et compétences des jeunes dans les espaces intermédiaires », *Lien social et Politiques*, n° 34, 1995, p. 109-117.
- OSTROM, Elinor. *Governing the commons: The evolution of institutions for collective action*. Cambridge university press, 1990.
- THOENIG, Jean-Claude. *Pour une épistémologie des recherches sur l'action publique. Les dynamiques intermédiaires au coeur de l'action publique*, 2005, p. 285-306.
- VERSCHUERE, B., BRANDSEN, T., et PESTOFF, V. « Co-production as a maturing concept ». *Voluntas*, 2012, vol. 23.
- VAILLANCOURT, Yves et LECLERC, Philippe. *Note de recherche sur l'apport de l'économie sociale dans la coproduction et la coconstruction des politiques publiques*. CRISES, 2008.
- WARIN Philippe, « Le non-recours définition et typologies », *Document de travail de Juin 2010 de l'ODENORE*.
- WARIN Philippe, « Le non-recours par désintérêt : la possibilité d'un vivre hors droits », *ERES Vie sociale*, 2008/1, n°1.

Annexes

Annexe 1 : fiche de présentation synthétique

Chaire de recherche sur la jeunesse

Recherche collaborative JEUPART : « Jeunesse, participation formelle et informelle » (février 2013-mai 2015)

Seconde étape : participation à la « marge des institutions » : compréhension du sens de la participation pour les jeunes.

Financement « ASOSc » - actions pour l'appropriation sociale des sciences - région Bretagne

Recherche collaborative sous la direction de Patricia LONCLE.

Équipe : Clément Cornec, Virginie Muniglia et Karinne Guilloux

Cadre : la recherche-action JEUPART entre dans la perspective d'une mise en cohérence des activités de recherche et des besoins sociétaux. Elle entend favoriser le dialogue entre le monde scientifique et la société civile régionale. Ainsi, l'équipe va définir les objectifs et les modalités de la recherche en concertation avec les acteurs de la jeunesse (B16, comité d'orientation de la Chaire de recherche sur la jeunesse, réseau Information Jeunesse Bretagne, INJEP).

Problématique : JEUPART fait l'hypothèse que les modalités de soutien à la participation font partie des instruments permettant aux jeunes de devenir acteurs de leur territoire mais qu'ils sont sans doute trop formels, voire inadaptés, pour permettre de toucher tous les jeunes. Le projet a donc pour objectif de comprendre, avec les professionnels et les jeunes bretons concernés, dans quelle mesure, différentes modalités ou actions de participation sont susceptibles d'aider les jeunes à construire leur autonomie en participant à leur territoire de vie.

Après avoir, dans le cadre de la première étape de ce projet, mis en évidence des modalités d'accompagnement et étudié les leviers et les freins à ces modalités, la deuxième étape a pour objectif de **mieux comprendre la participation à la marge des institutions** :

Les modalités d'accompagnement formelles sont celles qui sont initiées et accompagnées par l'institution (collectivités territoriales, structures jeunesse, Éducation nationale,...) et proposent aux jeunes un cadre dans lequel ils doivent entrer et auquel ils doivent adhérer (dispositifs de bourses, conseils de jeunes, espaces d'expression...) pour participer.

Une participation à la marge des institutions est entendue comme une participation qui est la manifestation de la propre liberté du jeune et de son agir libre. Cette participation se met donc en œuvre par le biais du souhait d'une grande autonomie.

À cet égard, il nous a semblé que l'étude de la participation indépendante, ou avec peu de liens avec les institutions, était particulièrement adaptée à notre questionnement de recherche. En effet, elle permet, de répondre aux questions des acteurs de jeunesse concernant le non-recours mis en évidence lors de la première étape de ce projet : il s'agit de comprendre ceux qui participent hors des limites institutionnelles (sans vouloir les faire entrer dans les cadres) et de comprendre leurs attentes vis-à-vis de l'institution (quelles relations, quel soutien... ?). Dans quelle mesure l'institution peut-elle les prendre en compte ?

Nous avons donc interrogé dans cette deuxième étape, le sens de la participation à la marge des

institutions pour les jeunes et le mode de soutien, de relations possibles entre ces jeunes et les institutions.

Méthodologie

Collaboration en amont avec les acteurs de la jeunesse (Novembre-Décembre 2013)

Présentation de la démarche aux membres du B16, aux participants à la première étape de Jeupart, aux participants au comité d'orientation de la chaire de recherche sur la jeunesse (atelier participation) afin de :

- S'assurer que nous répondons à des questionnements partagés
- Partager des contacts en vue des entretiens

Rencontre en entretiens individuels ou collectifs de 13 jeunes (janvier-mars 2014)

Il s'agit de questionner différentes modalités de participation informelle :

associations (cadre légal loi 1901 très souple)

- collectifs informels
- friches artistiques
- modes de vie alternatifs
- mouvements de protestations, etc.

Nous souhaitons également :

- Des participations implantées dans les 4 départements
- Des participations urbaines et rurales
- Une diversité de projets et d'actions

Analyse du contenu des entretiens (avril 2014)

Écriture et partage d'un rapport d'analyse (avril-mai 2014)

Annexe 2 : guide d'entretien qualitatif - Seconde étape recherche Jeupart : « Mieux comprendre le non-recours »

Nous ferons de 10 à 15 entretiens de jeunes n'ayant pas recouru aux dispositifs d'aide à la participation, et ayant participé autrement à leur territoire de vie.

Cet entretien va avoir pour objectif de mieux comprendre la participation « hors cadre » des jeunes et de voir leurs attentes vis-à-vis des collectivités publiques.

Présentation :

⇒ Peux-tu te présenter ?

Projet, motivations, objectifs

⇒ Pourrais-tu me raconter comment ce projet a commencé

Quelles sont les raisons qui t'ont poussé à mener ce projet ?

⇒ Peux-tu me décrire ton projet et/ou tes actions ?

=démarche individuelle ou collective ?

=Est-ce que ton projet s'inscrit dans une démarche politique ?

=rôles de chacun

=public visé

=domaine d'intervention

=Mise en œuvre concrète

=obstacles ou difficultés à la création ou mise en œuvre.

Lien externe et aide extérieure

⇒ Est-ce que vous (tu) vous êtes posé la question de faire appel à un soutien extérieur pour ce projet ?

En fonction des réponses :

=A quel moment as-tu pensé à t'adresser à un soutien extérieur ?

=À quels types de soutien vous avez pensé vous adresser ?

==Peux-tu me raconter comment cette demande s'est déroulée ?

=As-tu entrepris d'aller à la rencontre des acteurs et/ou institutions pour obtenir un soutien de leur part ?

=Quel type de lien avez-vous demandé à ces soutiens ?

=Qu'est-ce qui vous a poussé à renoncer ? / Comment se fait-il que cela n'ait pas abouti ?

=Quelle a été la réponse et le soutien des collectivités publiques à ton projet ? Sais-tu pourquoi ils ont pris cette décision ?

⇒ Avez-vous été sollicité par des acteurs publics du territoire ?

Démarche des acteurs

= A quel moment ?

=Quels acteurs t'ont sollicité ?

=Peux-tu me raconter comment cette démarche s'est déroulée ?

=Quelle aide t'a été proposée ?

Absence de démarche

⇒ Peux-tu me raconter les raisons qui t'ont freiné dans le recours à un soutien ?

=Qu'est-ce que tu pourrais envisager comme lien avec les acteurs et/ou institutions ?

⇒ (Si plusieurs personnes concernées par le projet) Est-ce que vous aviez tous la même vision de ce projet ? (penser à soulever cette question pour les différentes dimensions abordées : objectifs, demande d'aide, liens avec les collectivités...)

⇒ Est-ce qu'il y a eu des dissensions dans votre groupe concernant votre vision du projet ?

⇒ Quelles sont tes relations aujourd'hui avec les autres personnes avec lesquelles tu as monté le projet ?

⇒ Avec ton expérience de ce projet, est-ce que tu referais les choses de la même façon aujourd'hui ?

⇒ À ton avis, quels sont les apports de ce projet ? (pour toi, d'une façon plus générale)

⇒ Avec le recul, comment vois-tu l'évolution de ce projet à l'avenir ?

⇒ Est-ce que tu as d'autres projets aujourd'hui ?

Présentation :

= prénom

=âge

=situation professionnelle, scolaire ou universitaire (niveau universitaire et situation actuelle)

=situation familiale (frères-sœurs, situation des parents)

=engagements passés

= « hobbies »

⇒ Souhaites-tu ajouter autre chose ?

Contact

jeunesse.recherche@ehesp.fr

Chaire de recherche sur la jeunesse

Département des sciences humaines, sociales
et des comportements de santé

École des hautes études en santé publique

Avenue du Professeur-Léon-Bernard

CS 74312 35043 Rennes Cedex

www.ehesp.fr/recherche/

[chaire-de-recherche-sur-la-jeunesse](http://www.ehesp.fr/recherche/chaire-de-recherche-sur-la-jeunesse)

